

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS L'AGGLO:

LE TERRITOIRE CONCERNÉ ET LES COMPÉTENCES EXERCÉES

La Communauté d'agglomération Tour(s) plus assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de ses 22 communes membres.

Le territoire représente 297 732 habitants répartis sur 39 000 hectares et comprend tout type d'habitat : des centres urbains, des villes pavillonnaires comme des communes rurales. Tour(s)plus exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, le service environnement et déchets compte au 31 décembre 2016, 274 agents et 39 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts et fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

Les objectifs du service sont multiples :

offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.



CHIFFRES MARQUANTS 2016

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une légère baisse globale des tonnages de 0,6 % par rapport à 2015. Le tonnage total collecté et traité est de 153 787 tonnes soit 519 kg de déchets produits au total par habitant et par an.

Mais avec les nuances suivantes suivant les catégories de déchets :

- > Une baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles de 4,9 %.
- > Une baisse du tonnage d'emballages et de journaux magazines de l'ordre de 6,9 %.
- > Une augmentation des déchets végétaux de 8,2%.
- > Une augmentation des verres ménagers de 6,5 %.

Le taux global de valorisation des déchets se maintient à 48 %. Les lois Grenelle imposent un objectif à 55 % en 2020, puis 60% en 2025.

- O Voir le bilan des tonnages traités page 45
- O Voir l'évolution des tonnages traités page 46

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2016

- > Extension réseau PAVE.
- > Mis en place des bacs végétaux sur les communes de Berthenay, Druyes, Villandry, Saint-Étienne-de Chigny, Luynes, Fondettes, Chanceaux-sur-Choisille, Parcay-Meslay et Rochecorbon.
- > Création de 2 équipes de collecte PAVE en régie, avec l'achat de 2 camions.
- > Construction de la déchèterie de Joué-lès-Tours en remplacement de celle de la Billette.



Sensibiliser

La prévention des déchets p. 6

La communication de proximité p. 8

La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation p. 10



Collecter

La collecte des déchets ménagés et assimilés p. 14
Unité Bacs et points d'apport volontaire p. 20



Valoriser

La cellule déchèteries et moyens matériels p. 24 Le tri des emballages et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation p. 28 Les unités de compostage des déchets végétaux p. 32 Le démantèlement des encombrants p. 34 La valorisation du bois p. 35 La valorisation des gravats p. 36 Le transfert et l'enfouissement des déchets p. 37 Le stockage des déchets ultimes p. 38



Financer

Les dépenses p. 42
Les recettes p. 43



Annexes

Annexes p. 44







En 2011, la communauté d'agglomération de Tours s'est engagé en partenariat avec l'ADEME dans un programme de prévention des déchets, dont le but était de réduire de 7% les déchets de la collectivité d'ici 2015. C'est à dire un total de 7 000 tonnes soit 26 kg/habitant sur les 5 ans.

Le programme maintenant terminé, nous pouvons confirmer que nous avons atteint nos objectifs avec une réduction finale de 7,13 %.

Tour(s)plus, par l'intermédiaire du programme de prévention aidé par l'ADEME a franchi un palier en termes de réduction de déchets.

C'est pour cela que malgré la fin effective de ce programme de prévention, la communauté d'agglomération de Tours s'engage à continuer ses actions en faveur de la réduction des déchets.

18 644 composteurs

ont été distribués aux particuliers possédant un jardin, soit un taux d'équipement sur le territoire de **27,6** %.

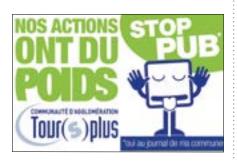
LOMBRICOMPOSTEURS

Afin de satisfaire et de ne pas désavantager les foyers ne possédant pas de jardins, **350 lombricomposteurs** sont à ce jour en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville. Cela permet de détourner et de valoriser environ 75 kg de déchets par an et par foyer.





ÉTIQUETTES STOP PUB



Le nombre d'étiquettes Stop Pub apposées sur les boîtes à lettres de notre territoire ne cesse d'augmenter, nous sommes à ce jour à un taux d'apposition de 19 % soit environ 1000 tonnes / an de prospectus évités.

BORNES TEXTILES

Grâce à un maillage de 156 points de collecte dont 128 bornes textiles implantées sur le territoire, l'entreprise le Relais accompagnée de nombreuses associations locales ont collecté, recyclé et valorisé 838 tonnes de textiles.



BOÎTES À LIVRES

cartouches d'encre collectées. +111% radiographies collectées. + 22 % +33% sacs de textiles collectés. paires de lunettes collectées. NOUVEAUTÉ

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR

L'installation d'un composteur de grande capacité a vu le jour à Chambray-lès-Tours, (il peut traiter 10 tonnes de déchets par an), ce composteur XXL a été installé le 10 mai par la communauté d'agglomération de Tours sur le site du lycée agricole de Chambray-lès-Tours, afin de traiter les déchets de préparation de repas du restaurant scolaire.

L'emplacement de ce composteur sera un site pilote pour Tour(s)plus qui espère en installer d'autres, soit en milieu scolaire, soit en pied d'immeuble.





apports de piles

et petites batteries

collectées.

+76%

petits appareils ménagers collectés soit 21 tonnes. + 32%

ampoules et néons collectés.

+173%

20 boîtes à livres sont aujourd'hui installées, elles permettent dans des lieux propices à la détente de donner une seconde vie aux livres et revues, de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture, de créer du lien social et de fédérer les personnes autour d'un bien commun.



LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

L'INFORMATION AUPRÈS DES USAGERS DE LA COLLECTE

7 ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en matière de présentation des déchets.

Parmi ces interventions, on compte notamment:

- > L'information auprès des usagers : rencontre en porte-à-porte des habitants, des commerçants ou d'autres usagers, pour expliquer les consignes de tri, répondre aux questions afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- > Le suivi de la performance et de la qualité des collectes sélectives. Les ambassadeurs en relation avec les agents de la collecte, les entreprises prestataires, les organismes HLM, les syndics d'immeubles, les associations de quartier, participent à l'optimisation et au développement des collectes sélectives.

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Les ambassadeurs sont acteurs de la diffusion des informations liées à la gestion des déchets de l'agglomération vers les administrés.

À CE TITRE, ILS RÉALISENT CHAQUE ANNÉE LES MISSIONS SUIVANTES:

LES ACTIONS QUOTIDIENNES

Les actions quotidiennes sont les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès les foyers, des commerçants ou des bailleurs. Souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes liées aux déchets, ils expliquent pourquoi la poubelle

n'a pas été collectée ou tentent de régler des problèmes liés à une mauvaise utilisation ou compréhension des consignes. Les agents de collecte font remonter chaque jour aux ambassadeurs les difficultés rencontrées sur le terrain.

1 200 actions ont été menées par les Ambassadeurs de tri qui ont permis de sensibiliser 1 200 foyers

LES INFORMATIONS DE GROUPE

Les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes. Les thèmes abordés sont le tri, le recyclage, les consignes de collecte. Les outils utilisés (affiches de tri, mémo tri, aide-mémoires, autocollants...).

13 animations de groupe ont été mises en place, afin de rencontrer 289 personnes

L'HABITAT COLLECTIF

Dans ce domaine, les missions sont multiples :

- > Informer sur la mise en place et l'utilisation de conteneurs enterrés, ré-informer les habitants de logements d'habitats collectifs sur les consignes de tri.
- > Apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri.
- > Mettre en place la signalétique sur le tri dans les halls ou locaux poubelles des immeubles.

LES OUTILS DE COMMUNICATION UTII ISÉS

Afin d'aider au travail des ambassadeurs, il existe divers outils de communication:

- > Des tri-sacs de 40L qui permettent de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou borne à verre (4 200 tri-sacs jaunes et 3 600 tri-sacs verres ont été distribués).
- > Des documents rappelant les consignes de tri et pouvant être affichés dans les logements



Stand d'information.

(6000 guides de tri PAVE, 1600 mémos pour le tri, 400 autocollants, 220 affiches locaux poubelles, 1200 aide-mémoires distribués lors des interventions).

LES ACTIONS DIVERSES EN 2016

- > 5 ouvertures de PAVE ont été effectuées et ont permis de sensibiliser plus de 889 logements.
- 4 actions d'informations en porte-à-porte liées aux consignes de tri ont permis de rencontrer
- > Une enquête et sensibilisation sur les règles de présentation des bacs à déchets sur le secteur de Velpeau a permis de démarcher 1010 logements pour un total de 87 % de personnes rencontrées.
- > Une information de la collecte carton des commerces du centre-ville de Tours pendant les fêtes de fin d'année: 714 commerçants du centre-ville ont été sensibilisés.
- > 8 animations grands public pour 104 personnes vues (Clos St Victor, Entraide Ouvrière, Ville propre et GUP de Joué-lès-Tours, nouveaux arrivant de Tours centre et La Riche).
- > 4 stands d'informations pour 112 personnes sensibilisées



> 1021 missions quotidiennes et 159 actions correctives pour 1180 personnes vues et sensibilisées.

Les Ambassadeurs réalisent aussi d'autres missions et enquêtes telles que :

- > Le suivi du ramassage des cartons par Tri37 afin de contrôler la qualité des présentations.
- > Des enquêtes et informations de remise en place de dotation de bacs.
- > La participation au défi des écoles.

LES PRESTATIONS PRIVÉES **SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ**

LES VISITES DU CENTRE DE TRI **GRAND PUBLIC**

Tour(s)plus mandate un prestataire pour organiser les visites du centre de tri des emballages ménagers de La Grange David à La Riche pour le public tel que centres de loisirs, associations, étudiants, usagers, riverains.

- Nombre de visites en 2016
- 25 visites du centre de tri pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit ${\bf 425}$ visiteurs adultes accueillis.
- Nombre de visites de type portes ouvertes en soirée
- 22 visites portes ouvertes pour un total de 378 personnes venues en soirée.

LES STANDS ET LES MANIFESTATIONS **GRAND PUBLIC**

Tour(s)plus mandate un prestataire pour assurer la communication évènementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total pour l'année 2016, 25 stands d'information (Week-end vert de Joué-lès-Tours, UNSS, braderie de Tours, accueil des nouveaux Jocondiens et des nouveaux Tourangeaux, Sport'ouvertes, marché de Fondettes, marchés de Tours (Beffroi, Coty et Velpeau), City Raid Andross, Natur au cœur, Stand ST électronics, salon de l'enfance, fête du Sanitas, fête de la gastronomie, Convergence Bio) ont permis de rencontrer plus de 2000 personnes.

Les thèmes abordés sur les stands sont le tri, le recyclage et le compostage. Différents matériels et outils sont utilisés lors des stands :

- 3 barnums Tour(s)plus.
- Exposition Tour(s)plus sur la gestion des déchets.
- Affiches locaux poubelles collectifs (consignes de tri).
- Mallette de l'ambassadeur de tri, présentant le devenir des emballages recyclés.
- Échantillons d'objets recyclés.
- Composteur en exposition.
- Mise à disposition de mémentos, guides du tri, aide-mémoires.
- Document de présentation sur l'utilisation des composteurs et le compostage.



EN BREF

COMMUNICATION **GÉNÉRALE ET FAITS MARQUANTS** 2016

155 000 aide-mémoires ont été distribués dans les boites aux lettres pour informer les usagers sur les jours de collecte, les consignes de tri et les renseigner sur le fonctionnement des déchèteries.

30 bacs bi-flux ont été mis en place dans les bâtiments sportifs pour inciter les usagers à trier les déchets sur leurs sites de loisirs sportifs.

5000 gobelets en plastique, réutilisables, ont été prêtés à 25 associations (sportives, culturelles, kermesses, ...) pour l'organisation de leurs manifestations (buvette) afin d'éviter d'utiliser des gobelets jetables.

3010 logements collectifs ont été vus par les ambassadeurs de tri afin de leur expliquer les nouvelles modalités de la collecte en PAVE.

5000 tri-sacs pour le verre ont été achetés pour faciliter le tri du verre sur les PAV pour les

5 000 tri-sacs pour les matières recyclables ont été commandés pour faciliter le tri des déchets recyclables sur les PAVE pour les usagers.

5000 réglettes de tri ont été distribuées. Une liste de 114 mots de déchets avec l'exutoire correct.

Mise en place de 10 supports de communication nouvelle version, installés sur les bacs lors d'évènements sportifs ou culturels afin d'optimiser le repérage des bacs.

32 représentations du spectacle Lombric Fourchu ont été données pour environ 4000 élèves des écoles primaires.

1000 pochettes de sachets de graines ont été données aux enfants lors des visites de la plateforme de compostage, ainsi qu'un sac en toile remplit de compost pour s'en servir à la

15 000 bacs pour les déchets végétaux ont été distribués sur 9 communes avec toute la communication en amont et durant l'opération.

Le service Environnement et Déchets a accompagné l'organisation du Championnat d'Europe de Badminton en prêtant des gobelets réutilisables, des affiches, une exposition sur le tri et une machine de tri d'emballages (LEMONTRI) a été mise en place pendant 5 jours, celle-ci a permis de collecter plus de 900 emballages recyclés par la suite.

Une campagne de communication sur la TRIMOBILE durant 1 mois dans 250 affichages LOIRE-VISION a permis d'inciter les usagers à utiliser ce service

Réédition de 2000 maquettes d'un camion benne de collecte à monter par les enfants.

<mark>Gobel</mark>ets réutilisables et machine de tri d'emballages (LEMONTRI) lors d'un Championnat d'Europe de Badminton.



LA SENSIBILISATION **DES SCOLAIRES**

AUX GESTES DE TRI ET À LA VALORISATION

I FS ANIMATIONS **SCOLAIRES ET** PÉRISCOLAIRES

Depuis octobre 2016, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements de tri (centre de tri, plateforme de compostage).

Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à son impact sur l'environnement. Il s'agit de mettre en place des animations pédagogiques adaptées aux scolaires, faisant appel à une démarche participative et à différentes approches complémentaires (ludique, scientifique, artistique, contact avec le terrain, débats...).

LE PROJET D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR **LES DÉCHETS** (ANNÉE CIVILE 2016)

Le projet cible les 93 écoles de l'agglomération pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2016, les 4 prestataires JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS ont été chargés des animations scolaires suivantes :

ANIMATION

« Rien ne se perd, tout se transforme »

Le thème des déchets est abordé d'une façon ludique avec deux créations au choix :

le hérisson et le porte-monnaie. Le fait que chaque enfant apporte ses propres déchets et reparte avec sa création amène un plus considérable à cette animation.

47 animations ont été réalisées avec la participation de 1 100 enfants.



ANIMATION

« Une brique, 3 matériaux »

Cette animation rencontre un vif succès, notamment grâce au pulpeur qui illustre bien le recyclage de la brique alimentaire.

4 animations ont été réalisées avec la participation de 92 enfants.

ANIMATION

« Du papier au papier »

Cette animation illustre le recyclage des vieux papiers usagés en papier recyclé grâce à des tamis. Chaque enfant repart avec sa feuille de papier recyclé réalisée durant l'animation.

13 animations ont été réalisées avec la participation de 301 élèves.

ANIMATION

« Malle Rouletaboule »

Ce module propose de rechercher, d'explorer et de comprendre les déchets, leurs filières de recyclage, leur traitement et leur gestion. Il intègre une approche scientifique et conceptuelle. 40 animations ont été réalisées avec la participation de 975 enfants.

> ANIMATION

« Les secrets du lombricompostage »

En adoptant un lombricomposteur et ses vers en classe pendant un an, les enfants vivent une expérience de recyclage grandeur nature. 9 animations ont été réalisées avec la participation de 243 élèves.

LE CENTRE DE STOCKAGE **DES DÉCHETS ULTIMES**

Animé grâce à une maquette représentant un centre d'enfouissement de déchets ménagers, le but de cet atelier est de faire comprendre les différentes étapes de fonctionnement d'un centre d'enfouissement et le devenir des déchets non-recyclables lorsqu'on les met dans la poubelle d'ordures ménagères (collecte, traitement et valorisation).

52 animations ont été réalisées avec la participation de 1075 élèves.

ANIMATION

« Trop de déchets, qu'est-ce qu'on fait?»

Cette animation permet de découvrir le recyclage des matières, connaître les techniques et les intérêts du recyclage (métaux, plastique, verre,...). 7 animations ont été réalisées avec la participation de 178 élèves.



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Il s'agit de comprendre comment sont produits les aliments, ce qu'est le gaspillage alimentaire et les gestes à adopter pour l'éviter.

18 animations ont été réalisées avec la participation de 447 enfants.

LES VISITES DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le service Environnement et Déchets finance le transport en car et l'animation des visites de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin.

Les scolaires ont bénéficié de 13 visites toutes incluant la prise en charge du transport par Tour(s)plus, soit 326 visiteurs scolaires au total.

LES VISITES DU CENTRE DE TRI

Le service Environnement et Déchets finance le transport en car et l'animation des visites du centre de tri des emballages ménagers de la Grange David.

Les scolaires ont bénéficié de 173 visites dont 108 incluant la prise en charge du transport par Tour(s)plus, soit 3 149 visiteurs scolaires au total.

LE TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

54 animations de 3 heures sur la thématique des déchets ont été proposées aux écoles sur le temps périscolaire. Rien ne se perd tout se transforme : 24 ateliers. Gaspillage alimentaire: 32 ateliers. Ces deux ateliers ont été réalisés pour environ 840 enfants.



Chaque année, un concours a lieu dans les écoles primaires de l'agglomération. Le défi des écoles en 2016 consistait en un concours de collecte de bouteilles et flaconnages en plastique.

Animation

« Une brique, 3 matériaux ».

BILAN: 39 écoles participantes, 243 classes soit 6000 élèves, 5218 Kg de bouteilles en plastique collectées. Les gagnants ont été primés par un chèque de 500 € valable dans les magasins de sport ou de culture.

Tous les participants ont reçu un cahier de dessins avec les photos des écoles participantes et un porte-clefs en forme de bouteille plastique.

LE PRÊT D'OUTILS

Les outils mis à disposition :

- Exposition Tour(s)plus sur la gestion des déchets (prêt : 15 fois).
- Malle des p'tits Z'ateliers de Rouletaboule pour la sensibilisation des maternelles (prêt: 8 fois).
- Exposition photographique Yann Arthus Bertrand sur le Développement Durable (prêt : 5 fois).
- Exposition photographique Yann Arthus Bertrand sur la Biodiversité (prêt : 6 fois).
- Malle ambassadeur du tri (prêt : 3 fois).
- Exposition Eco-Emballages (prêt : 4 fois).
- Kit papier recyclé (prêt 8 fois).
- Jeu de l'oie géant (prêt 11 fois).
- Jeu Détri'tout (prêt : 10 fois).
- Des autocollants rappelant les consignes de tri collés sur les bacs jaunes.
- Des affiches A3 à afficher dans les locaux poubelles au-dessus des bacs jaunes.







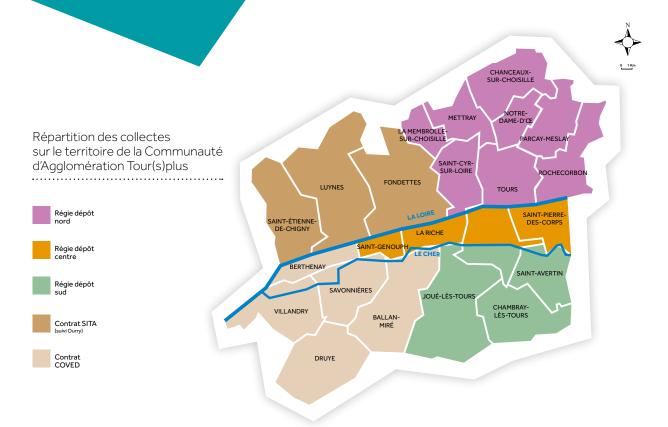






LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ET ASSIMILÉS



LES PRESTATIONS RÉALISÉES

La Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus met à la disposition de ses habitants, un dispositif complet de collecte des déchets ménagers :

- > Une collecte des ordures ménagères rési-
- > Une collecte sélective des emballages et journaux-magazines.
- > Une collecte des déchets végétaux pour certaines communes.
- > Une collecte du verre.
- > Une collecte des encombrants,
- > Une collecte des cartons pour les gros producteurs.

Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec les entreprises de collecte privées.

LA RÉGIE

La Communauté d'Agglomération dispose d'un service collecte et apport volontaire dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci compte 238 agents, répartis en trois dépôts :

Le dépôt nord, situé rue Christian Huygens à Tours nord, accueille:

- 1 chef de dépôt.
- 1 assistante.
- 3 agents de maîtrise.
- 42 agents.
- 2 ambassadeurs de la collecte.

Le dépôt centre, situé sur le site de pôle environnemental de La Grange David à La Riche, accueille:

- 1 chef de dépôt.
- 1 assistante.

- 5 agents de maîtrise le matin et 4 agents de maîtrise l'après-midi.
- 60 agents le matin et 38 agents l'après-midi.
- 2 ambassadrices de la collecte.

Le dépôt sud, situé dans la zone d'activité n°2 de Joué-lès-Tours, accueille :

- Collecte
- 1 chef de dépôt.
- 1 assistante.
- 4 agents de maîtrise.
- 52 agents.
- 2 ambassadeurs de la collecte.
- Bacs/Apport Volontaire
- 1 responsable.
- 1 assistant.
- 2 agents de maîtrise.
- 12 agents.





Bennes sous le auvent au dépôt centre.

Le dépôt sud accueille également le responsable de la cellule Ambassadeurs de la collecte et le Coordonnateur Sécurité et Prévention de l'Unité du service.

La régie collecte effectue les missions suivantes ·

- > La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre Dame d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, et Tours.
- > La collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Notre Dame d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Pierre-des-Corps.
- > La collecte des encombrants sur rendez-vous pour l'ensemble des communes de l'agglomération.
- > Le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours.
- > Le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours.
- > La collecte des papiers de bureaux pour les sites communautaires.
- > Depuis le 1er janvier 2016, la régie a repris la collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher.

LES PRESTATAIRES PRIVÉS

La Communauté d'agglomération fait appel à des prestataires privés pour les collectes suivantes :

- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise Ourry sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étiennede-Chiqny, et par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. Les communes de Ballan-Miré et Savonnières bénéficient également d'une collecte de déchets verts.
- > Les collectes de cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Communauté (sauf Tours centre) par l'entreprise TRI 37.
- > La collecte des conteneurs d'apport volontaire est réalisée :
- Par l'entreprise Ourry pour les bornes OMR et CS au nord de la Loire et au sud du Cher.
- Par l'entreprise COVED pour les bornes à Verre sur l'ensemble du périmètre communautaire.

LE PARC DE VÉHICULES

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus dispose d'un parc de 47 Bennes à Ordures Ménagères (BOM) à chargement arrière, 7 mini-bennes, 7 micro-bennes, 4 camions plateau pour le service collecte des encombrants et 1 mini-benne pour la collecte spécifique du verre.

- 17 BOM sont affectées au dépôt centre à La Riche + 1 mini-benne + 3 micro-bennes.
- 12 BOM sont affectées au dépôt nord à Tours + 2 mini-bennes + 2 micro-bennes.
- 10 BOM sont affectées au dépôt sud à Jouélès-Tours + 2 mini-bennes + 1 micro-benne + 4 camions plateau encombrants + 1 camion de collecte spécifique du verre.
- 11 BOM constituent une réserve pouvant servir aux 3 dépôts en cas de BOM immobilisée pour réparation ou entretien courant.

Le service dispose également d'un parc de 46 véhicules légers et utilitaires pour les besoins logistiques.

Les travaux d'entretien du matériel roulant sont réalisés en régie directe par le service mécanique ou confiés à des entreprises spécialisées dans des ateliers adaptés aux réparations

La répartition des effectifs est la suivante :

- > 1 agent de maîtrise responsable de la cellule mécanique.
- > 1 adjoint en charge des commandes et de la planification.
- > 1 assistante pour la gestion administrative et la facturation.
- > 6 mécaniciens (2 au dépôt Centre et 4 au dépôt sud dont 2 avec restrictions).
- O Voir graphiques correspondants pages 46/47

PROJET 2017:

Les élus ont souhaité développer la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte. Ainsi, certaines communes bénéficieront à partir du 1er janvier 2017 (communes en prestation de service) ou au 1er janvier 2018 (communes collectées par la régie). Cette démarche s'inscrit dans une volonté de responsabiliser l'usager de plus en plus vis-à-vis du tri en permettant d'extraire une fraction valorisable. Toutefois, le développement de cette activité s'est majoritairement faite en substitution d'une collecte hebdomadaire d'OMR par une collecte de déchets verts et ainsi limiter l'impact sur le coût du service.

Le marché de collecte destiné à effectuer les opérations de ramassage sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry a été renouvelé en 2016 pour les années 2017 à 2020. L'entreprise COVED, sortante, a renouvelé ce marché.





Camion de collecte sélective.

LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée: la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est de 1 à 2 passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

LES TONNAGES COLLECTÉS

La tendance à la baisse observée depuis 2012 se poursuit, y compris dans la production individuelle puisque le poids par habitant passe de 227 à 224kg/hab./an (-1,2%). L'apport volontaire poursuit son développement (13% en 2016 contre 9% en 2014, et 1% en 2011). À ce titre, la répartition des charges de travail a permis de réorganiser une partie du travail des agents de l'Unité Collecte. À effectif et moyens matériels constant, le service a donc repris en régie une partie des opérations de collecte sur le cœur de l'agglomération (entre Loire et Cher).

Oir graphiques correspondants page 48

LA COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des emballages et des journauxmagazines en mélange est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée.

LES TONNAGES COLLECTÉS

La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/ revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées : les productions de cartons, de verre et de papiers de bureau ne sont donc pas intégrées à ces chiffres et font l'objet de collectes spécifiques détaillées ultérieurement.

🗘 Voir graphiques correspondants page 48

Tant en termes de quantité collective qu'individuelle, la production annuelle continue d'augmenter passant de 60,3kg à presque 62kg/hab, permettant d'augmenter la production globale de près de 600 tonnes. Cette tendance démontre

POINTS FORTS 2016

Compte-tenu du déploiement progressif de l'apport volontaire et de son impact sur la collecte en porte-à-porte, le service Environnement a repris une partie de cette activité en régie dès le 1er janvier 2016. En effet, l'action combinée d'une optimisation de l'outil de collecte en porte-à-porte et du développement du réseau de PAVE a permis de créer 4 équipages, permettant d'assurer cette mission à effectif constant.

l'effort continu des usagers pour améliorer les performances en termes de tri sélectif.

De la même manière que pour les ordures ménagères résiduelles, la part de l'apport volontaire pour la collecte sélective augmente mais de manière plus marquée que les années précédentes du fait d'une forte augmentation des tonnages (+3%).

L'apport volontaire poursuit son développement

+13% en 2016

Point d'apport volontaire enterré.





Collecte des végétaux.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux est organisée sur une partie du territoire de la Communauté : les communes desservies sont entièrement conteneurisées et la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (janvier et février), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.

LES TONNAGES COLLECTÉS

Le phénomène de saisonnalité est très identifiable sur ce flux, avec des productions très importantes sur les saisons de printemps et d'automne, et des phénomènes de repos en été et encore plus particulièrement de décembre à février. Si l'année 2015 avait été marquée par une forte période de sécheresse ayant aboutie à une réduction des tonnages, l'année 2016 a été, à l'inverse, marquée par une forte période de précipitations qui a favorisé la pousse des végétaux et eu pour conséquence une hausse des tonnages globaux (+4,5%).

O Voir graphiques correspondants page 48



Collecte des déchets végétaux.



Collecte des encombrants.

LA COLLECTE DES OBJETS **ENCOMBRANTS**

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tour(s)plus, pour toutes les communes de l'agglomération. Certains bailleurs sociaux sont conventionnés avec le Service de la Collecte de Tour(s)Plus: ils bénéficient ainsi d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de 3 camions plateaux.

Les encombrants sont déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets où les matières qui les composent sont séparées pour être valorisées.

LES TONNAGES COLLECTÉS

La tendance constatée les années précédentes se poursuit : ainsi, les tonnages continuent d'augmenter (+5,5%), affirmant ainsi l'augmentation du nombre de rendez-vous honorés par le service (+8,7%).

🛟 Voir graphiques correspondants page 48

PROJETS 2017/2018

Dans le cadre de l'optimisation de la valorisation des flux collectés, les élus communautaires se sont engagés dans le développement de la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte pour les usagers des communes péri-urbaines. Ainsi, une première phase a été mise en œuvre en 2017 (contrats de prestation de service) et sera poursuivi en 2018 avec certaines communes dont les déchets sont collectés en régie directe.







Collecte des cartons Tri37.

LA COLLECTE DES CARTONS

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de l'agglomération.

Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours de 17h30 à 21h30 du lundi au samedi et par Tri 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

LES TONNAGES COLLECTÉS

La tendance à la stagnation aperçue en 2015 se confirme (-0,1%). La répartition régie/prestation conserve les mêmes proportions, indiquant ainsi que le phénomène est généralisé.

◆ Voir graphiques correspondants page 49

LA COLLECTE DU VERRE

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs :

- > Les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les colonnes d'apport volontaire.
- > Les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, réalisée par l'unité « Collectes spécifiques ». Les commerçants sont équipés de caissettes ou de bacs spécialement dédiés, collectés les mardis et vendredis entre 7h30 et 14h30.

LES TONNAGES COLLECTÉS

On observe une poursuite de l'évolution favorable des tonnages collectés en verre, mettant en avant les efforts toujours plus importants des usagers à trier ce flux.

La part régie (gros producteurs) diminue légèrement (-20 tonnes) quand la part de collecte des PAV(E) en prestation augmente de facon nette (+270 tonnes, soit +3,6%). Cette augmentation s'explique néanmoins par le rattrapage nécessaire des retards de collecte observés fin 2015 et qui ont dû être rattrapés début 2016 (+9,1% de tonnages collectés en plus au cours du 1er trimestre 2016 par rapport à la même période l'année précédente).

Uoir graphiques correspondants page 49



Collecte du verre.

12,14 tonnes de papier

de bureaux ont été collectées.

+ 40 %

ont été collectées avec le compacteur.

+ 2,6 %

23 875€

représente le coût de fonctionnement du compacteur







LA COLLECTE DES PAPIERS **DE BUREAUX**

Dans l'optique de développer la valeur de l'exemple, le service a mis en place une collecte des papiers de bureaux. Il s'agit d'une collecte réalisée par l'unité « Encombrants et collectes spécifiques », auprès des sites communautaires suivants:

- > Siège de Tour(s)Plus.
- > SITCAT.
- > Les trois dépôts du service collecte et apport volontaire.
- > La STEP.
- > Le SFRA
- > La maison des déchèteries.

LES TONNAGES COLLECTÉS

En 2016, 12,14 tonnes de papier de bureaux ont été collectées : ce flux augmente de près de 40 % en raison d'un travail de tri des archives communautaires ayant abouti à la destruction d'une partie d'entre elles.

LE COMPACTEUR DES HALLES

Un modèle compact et esthétique est utilisé au niveau de la place des Halles à Tours. Destiné principalement à l'élimination des déchets des commerçants du carreau des Halles, il sert également aux commerçants lors des marchés du mercredi et samedi et son utilisation est autorisée pour les riverains qui ne sont pas en mesure de stocker leurs bacs à ordures ménagères dans leur habitation.

350 tonnes ont été collectées avec ce matériel en 2016, soit une augmentation des volumes de près de 2,6%. L'utilisation du compacteur représente un coût de fonctionnement de 23 875€ TTC.



UNITÉS BACS

ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Équipage CITEC lors de la mise en place des bacs DV sur la commune de Fondettes



L'UNITÉ BACS

Les agents

- > 1 chef d'unité.
- > 1 agent de gestion administrative en commun avec l'unité P.A.V.
- > 8 agents d'entretien et de maintenance.

Les missions

L'unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte-à-porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de l'agglomération. Les agents effectuent les livraisons en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), réparation et distribution des composteurs individuels et sacs plastiques.

Les moyens matériels

L'unité dispose d'un parc de 4 véhicules utilitaires de 9 à 14 m³ et d'un engin de manutention. Une laveuse semi-automatique permet le nettoyage et la désinfection d'environ 50 bacs/ jour.

RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE

Le parc total de bacs roulants est de 231 852 bacs tous flux confondus.

Le parc de bacs est en augmentation de +5,7%.

La baisse du nombre de bacs sur les communes de Tours est la conséquence de la mise en place de PAVE dans l'habitat collectif.

L'ensemble des communes à l'exception de La Riche et Saint-Genouph sont désormais équipées de bacs végétaux.

O Voir graphique correspondant page 49

RÉPARTITION DES CONTENEURS

🛟 Voir graphique correspondant page 49

NOMBRE D'INTERVENTIONS SUR LE PARC DE BACS

La mise en place de bacs végétaux et la modification des volumes des OMR suite aux modifications des fréquences de collecte est la conséquence d'une augmentation des interventions.

La société CITEC dans le cadre de la conteneurisation en bacs végétaux a procédé à une enquête et une mise en place de 12 000 bacs pour un montant de 266 991€ TTC.

O Voir graphique correspondant page 49

LES COMPOSTEURS

RÉPARTITION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

🗘 Voir graphique correspondant page 47

L'UNITÉ POINTS D'APPORT **VOLONTAIRE**

Les agents

- > 1 chef d'unité.
- > 1 Agent de gestion administrative en commun avec l'unité Bacs.
- > 5 agents d'entretien et de maintenance.

Les missions

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité œuvre également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Les moyens matériels

L'unité dispose d'un parc de 2 véhicules de lavage et 1 camion atelier.

Le nettoyage

> En régie, les Points d'Apport Volontaire Enterrés sont nettoyés par deux agents disposant chacun d'une unité mobile de lavage.

En 2016, le service a effectué 8 916 lavages. En moyenne chaque conteneur a été nettoyé 8 fois dans l'année.





Lavage des PAVE, rue Edgar POE à Tours.

> En prestation de service, les cuves sont nettoyées par une équipe de deux agents disposant d'un camion spécifique. En 2016, la société ANCO à effectuer 2 502

lavages pour un montant de 192 860 € TTC.

La maintenance

Deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements.

Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés avant leurs mises en service.

Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

À la demande des bailleurs sociaux mais également de copropriétés privées, des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE), ont été positionnés. Ils permettent de supprimer les incendies de poubelles, apportent une diminution des contraintes de manutention aux gardiens d'immeubles et éliminent la prolifération d'insectes dans les espaces commun des bâtiments.

En 2016, le nombre de conteneurs enterrés a augmenté de +7%.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTENEURS ENTERRÉS

Ce tableau correspond au développement du réseau. Il faut donc changer le titre du tableau.

Voir graphique correspondant page 50



Collecte Régie.



Collecte Ourry.

RÉPARTITION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les 1660 points d'apport volontaire enterrés et aériens de l'agglomération tous flux confondus, sont collectés par les entreprises Ourry, COVED et la régie Tour(s)plus.

🗘 Voir graphique correspondant page 50

COLLECTE DU VERRE

8 004 tonnes de verre ont été collectées en 2016, ce qui représente 27Kg/habitant/an, soit une augmentation de +3,8% par rapport à l'année 2015.

◆ Voir graphiques correspondants page 50

ÉVOLUTION DES TONNAGES VERRE

En moyenne l'apport est de 667 tonnes par mois soit une augmentation de +3.5% par rapport à l'année 2015. Cela s'explique par un déploiement du réseau de conteneur verre.

Voir graphiques correspondants page 51

LES PAVE ORDURES MÉNAGÈRES **RÉSIDUELS ET EMBALLAGE**

La collecte des conteneurs OMR et Emballage est répartie de la façon suivante :

> Ourry: 441 conteneurs dans les secteurs nord Loire et sud Loire.

> Régie : 531 conteneurs dans les secteurs centre, entre Loire et Cher, La Riche et Saint-Pierre-des-Corps.

LES TONNAGES

En moyenne par mois l'apport des déchets en Points d'apport volontaire enterrés est de 366 tonnes pour les OMR et de 108 tonnes pour l'emballage.

O Voir graphiques correspondants page 50

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POSTE

🗘 Voir graphiques correspondants page 50



Prestation de lavage et désinfection ANCO, rue Pierre Lescot à Joué-lès-Tours.







En 2016, les déchèteries ont reçu

L'unité déchèteries et moyens matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et de commandes de moyens matériels.

En 2016, le temps de travail des agents a été réparti à 84 % en déchèteries, 16 % en travaux divers. 3 à 4 agents sont affectés par déchèterie.

L'effectif comprend 28 agents:

- 1 assistante chargée des ressources humaines, appel d'offre et communication.
- 1 technicien responsable de cellule.
- 1 technicien chargé de la logistique déchèteries.
- 1 assistante chargée du secrétariat et de la gestion des badges d'accès.
- 23 agents de déchèteries.
- 1 agent de maîtrise chargé de l'habillement et des moyens matériels.



Haut de quai.

LES DIFFÉRENTES DÉCHÈTERIES

Tour(s)plus exploite en régie 5 déchèteries communautaires suivantes :

> LA MILLETIÈRE

8 rue de l'Aviation - 37100 Tours.

> LA GRANGE-DAVID

Boulevard Louis XI - 37520 La Riche.

> LA HAUTE LIMOUGÈRE

2 rue Haute Morienne - 37230 Fondettes.

> LE BOIS DE PLANTE

ZI Bois de Plantes 37700 Saint-Pierre-des-Corps

> LES AUBUIS

rue Jean Perrin 37550 Saint-Avertin.

Les habitants de Tour(s)plus peuvent aussi accéder à la déchèterie de la Billette, route de Monts à Joué-lès-Tours, dont l'exploitation est assurée par la société COVED et à la déchèterie du Cassantin, ZA du Cassantin à Chanceaux/ Choisille, dont l'exploitation est assurée par la société SUEZ ENVIRONNEMENT.

De même, les habitants de Fondettes, Luynes, et Saint-Étienne-de-Chigny, peuvent accéder à la déchèterie **de PERNAY** gérée par l'ex Communauté de Communes de Gâtines et Choisille. Avec cette organisation, tous les habitants des communes de Tour(s)plus disposent tous d'une déchèterie dans un rayon de moins de 7 km de



Bas de quai.

FRÉQUENTATION ET BADGES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

La répartition est la suivante : 99% dans les déchèteries communautaires et 1 % dans celle non-communautaire.

O Voir graphiques correspondants pages 51/52

La tendance générale est à une baisse de la fréquentation (forte sur La Milletière et Le Cassantin) avec toutefois une forte hausse sur la déchèterie de La Riche.

On constate une baisse de la fréquentation dans la déchèterie non communautaire de Pernay des habitants de Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny, ainsi que ceux de la zone rurale nord de Fondettes.



En 2016, le temps de travail des agents a été réparti à 84% en déchèterie en travaux divers

d'information.

CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES **COMMUNAUTAIRES**

L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre.

La demande de carte est effectuée avec un imprimé à renseigner, auquel est joint la copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF). L'imprimé est aussi disponible dans les déchèteries ou téléchargeable sur le site internet de Tour(s)plus.

L'usager reçoit ensuite sa carte par courrier sous quelques semaines.

Il n'est délivré qu'une carte par foyer. Les cartes sont lues avec une console portative utilisée par l'agent d'accueil de la déchèterie.

Les données sont transmises chaque jour par connexion au réseau internet.

Le logiciel de gestion des cartes est hébergé par l'entreprise TRADIM, et peut être consulté à distance par le service.



LES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

Le tonnage collecté en 2016 dans les déchèteries est de 44 972 tonnes, soit quasiment le même chiffre qu'en 2015.

L'apport moyen est d'environ 110 kg par visite. Près de 75% du tonnage déposé a été recyclé ou valorisé.

O Voir graphiques correspondants page 52

LES FILIÈRES DE TRAITEMENT **DES DÉCHÈTERIES EN 2016**

O Voir graphiques correspondants page 52

COLLECTE DES DEEE: DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES **ET ÉLECTRONIQUES**

Tour(s)plus a passé une convention pour le traitement des DEEE avec Eco-Système et OCAD3E, éco-organismes agréés pour la collecte et le traitement des DEEE.

C'est l'entreprise DERICHEBOURG qui effectue en sous-traitance la collecte hebdomadaire des DEEE dans chaque site de déchèterie.

tonnes de matière

valorisée énergiquement

tonnes de CO, ont été évitées et 1700 barils de pétrole brut ont

été économisés

En 2016 près de 1718 tonnes de DEEE ont été collectées dans les déchèteries, à la recyclerie des Douets et au service propreté urbaine, soit environ 4,7 kg/an/hab (performance nationale moyenne milieu urbain 2,4 kg). Cela représente une hausse de 14% par rapport à 2015.

O Voir graphiques correspondants page 52

Le soutien financier versé par Eco-système au titre de la collecte en 2016 a été de 139 759 €, soit une hausse de 13 % par rapport à 2015.

Cette collecte a permis de recycler 1123 tonnes de matière soit 579 tonnes de ferrailles. 126 tonnes de métaux non-ferreux, 270 tonnes de plastiques et 148 tonnes de verre.

LES TRAVAUX **EFFECTUÉS** EN 2016

Des travaux ont été effectués sur l'ensemble des déchèteries.

Ils portent notamment sur l'aménagement d'une zone DDS (déchets dangereux spécifique), le terrassement d'un quai végétaux supplémentaire, la pose d'un filet anti-poussière et la construction d'une nouvelle déchèterie.

TRAVAUX DÉCHÈTERIE DE BOIS DE PLAN

Terrassement d'un quai végétaux supplémentaire



TRAVAUX NOUVELLE DÉCHÈTERIE DE JOUÉ -LÈS-TOURS

Construction nouvelle déchèterie





TE (ST-PIERRE-DES-CORPS)

et pose d'une clôture + pose d'un filet anti-poussière sur 60ml







TRAVAUX DÉCHÈTERIE DE LA GRANGE-DAVID (LA RICHE)

Aménagement zone DDS







LE TRI DES EMBALLAGES ET DES JOURNAUX-MAGAZINES

EN CENTRE DE TRI ET LEUR VALORISATION



Zone d'alimentation du centre de tri.

Tour(s)plus est propriétaire du bâtiment du centre de tri situé sur le site de La Grange David à La Riche près de la station d'épuration et fait appel à un exploitant pour qu'il fournisse la chaîne de tri, qu'il l'installe et qu'il l'exploite.

Tour(s)plus a ainsi contractualisé avec la société COVED au 1er janvier 2016 pour la fourniture et l'exploitation de sa nouvelle chaîne de tri d'emballages et de journaux-magazines sur son site

de la Grange David à La Riche, pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 an.

Le process a été entièrement modifié afin d'accroître la capacité de tri en tonnage et en variété de catégories triées mais aussi pour améliorer les conditions de tri des valoristes.

Tour(s)plus a passé un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Gâtines et Choisilles qui prévoit d'apporter en 2017, **750 tonnes** d'emballages et de journaux magazines en vrac et en sacs jaunes.

Tour(s)plus a déposé en 2016, 18411 tonnes d'emballages et de journaux-magazines et 1289 tonnes de cartons issus de la collecte sélective des commerces.

Le montant payé en 2016 sur ce marché s'élève à 3 903 586 € TTC.



Le déchargement.



Un trommel

Les travaux de modernisation de la chaîne de tri ont eu lieu d'avril à juin 2016, période pendant laquelle les emballages ont été redirigés sur les centres de tri de Mur en Sologne, de Bourges et du Mans.

LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS MIS EN PLACE PAR COVED

> Une trémie ouvreuse de sacs de 35 m³: afin de permettre à la chaîne de traiter autant les produits en vrac que les produits en sacs, c'est une trémie équipée d'un système débrayable pour l'ouverture de sacs.

Elle assure également une **fonction régulatrice** et permet de **peser les matériaux**.

> Un trommel: placé en début de process, ce trommel assure d'une part une première séparation des corps plats et des opérateurs en cabine de pré-tri. Tour(s)plus a dû procéder à des travaux de renforcement du sol pour ancrer la charpente du trommel.

Les produits triés et expédiés en filières de recyclage en 2016 comprennent les matériaux suivants :

9268

tonnes de papiers

5322

tonnes de cartons

148

tonnes de films plastiques

874

tonnes de PET clair

304

tonnes de PET foncé

347

tonnes de PEHD

66

tonnes de pots et barquettes plastiques

200

tonnes de briques alimentaires

527

tonnes d'acier





Trieur optique.

> Trois trieurs optiques supplémentaires en plus des 2 existants:

- Un trieur optique supplémentaire pour le tri des corps plats : le débit entrant étant plus important, trois équipements sont nécessaires à un tri efficace.
- Ainsi il est maintenu une des machines de tri optique actuelle pour le tri des petits JRM. Le second trieur optique actuellement utilisé pour le tri des corps creux sera reconfiguré pour le tri des grands corps plats.

En complément, un nouveau trieur optique de type Boréas, est installé sur la fraction des corps plats supérieurs à 200 mm (grands corps plats).

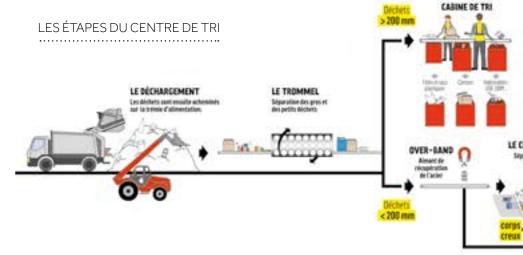
- · Ajout de deux trieurs optiques pour le tri des corps creux : une première machine mono-canal ternaire et une deuxième machine tri-canal ternaire. Ces équipements permettent de préparer des flux propres de corps creux (forte pureté des flux). Les fractions traitées sont ELA, PET clair, PET foncé. PEHD et PP.
- > Une nouvelle table de tri de corps creux séquentielle : la nouvelle cabine des corps creux, adaptée au tri séquentiel, à la nouvelle norme X35D.
- > Ajout d'un overband : pour atteindre les rendements demandés, un overband supplémentaire est installé.

- > Ajout d'un courant de Foucault : cet équipement, destiné à la captation du flux aluminium, sera protégé en amont par une poulie magnétique.
- > Installation de 40 convoyeurs.
- > Un compresseur avec un moteur de 55kW avec une vitesse de rotation de 3000 tr/min et une tension de 400V triphasé /50 Hz.

Le rendement moyen de la chaîne de tri est de 6 tonnes/heure.

100 % de la matière entrante est valorisée avec 90 % de valorisation matière grâce notamment au recyclage des films et des pots et barquettes plastiques et 10% de valorisation énergétique grâce à l'envoi des refus à Chateaubriant (44) pour une transformation en Combustibles Solides de Récupération (CSR); Les CSR sont ensuite livrés chez des cimentiers (Calcia à Villiers au Bouin et Lafarge à Saint-Pierre-la-Cour) pour alimenter les fours en vue de la fabrication des ciments.

Les refus représentent 13 % du tonnage entrant sur la chaîne de tri.



LES MOYENS **HUMAINS**

Le personnel COVED comprend 44 personnes dont:

- 2 techniciens de maintenance.
- 2 conducteurs de presse.
- 2 conducteurs d'alimentation.
- 2 conducteurs de chargement.
- 2 chefs de cabine titulaires et 2 chefs de cabine suppléants.
- 2 équipes de 16 valoristes.

Il y a en plus 11 valoristes d'insertion de l'entreprise Tri37, ce qui représente 29 % des heures de tri sur la chaîne.

Le personnel d'encadrement comprend :

- La responsable d'exploitation.
- Le responsable maintenance.
- La responsable qualité.
- L'assistante d'exploitation.

Tour(s)plus gère les contrats de vente de ces produits avec plusieurs sociétés:

- VERRALIA pour le verre.
- COVED pour les emballages cartons, acier, alu et journaux-magazines en partenariat avec la papeterie GOLBEY dans les Vosges.
- PAPREC pour tous les emballages plastiques.

Les recettes proviennent des soutiens des éco-organismes Eco-Emballages et Ecofolio pour un montant de 3 201 324€ et de la vente des matières triées pour un montant de 1819317 € sur l'année, soit au total 5 020 641 €.

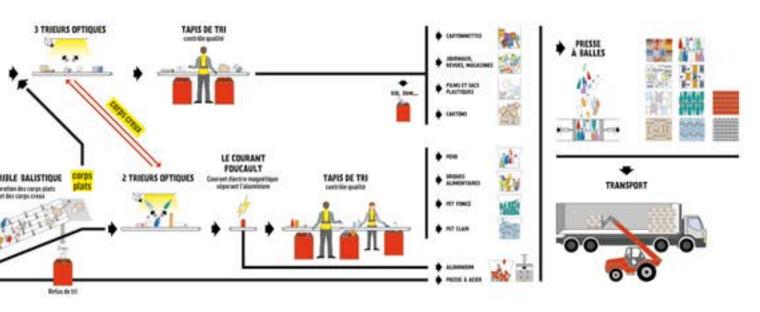


LES PROJETS

Des nouveaux outils de communication sont en cours de fabrication pour présenter et expliquer le process aux visiteurs : panneaux, plaquettes, film...

Tour(s)plus a commandé une étude technique au cabinet MERLIN pour étudier la faisabilité d'un agrandissement du centre de tri sur place. Les conclusions de cette étude sont négatives, le site est en zone inondable et très contraint en terme de place et d'accès. C'est pourquoi, Tour(s)plus a trouvé un autre site d'implantation dans la zone d'activités

du Cassantin sur les communes de Chanceaux- sur-Choisilles et de Parçay-Meslay et est en discussion avec plusieurs collectivités partenaires des départements d'Indre-et-Loire, du Loir et Cher et de la Sarthe pour la construction d'un centre de tri de 30 000 à 40 000 tonnes d'emballages d'emballages et de journaux-magazines.





LES UNITÉS DE COMPOSTAGE

DES DÉCHETS VÉGÉTAUX



Xxxxxxx xxxxxxxxx xxxxxx xxxxxxx xxxxxx xxxxxxxx

LE BILAN TECHNIQUE

Pour traiter les déchets verts collectés en déchèteries, en porte-à-porte ou produits par les Services Techniques, la Communauté d'agglomération les fait déposer sur 4 platesformes de compostage situées en Indre-et-Loire. Ces platesformes sont gérées par des sociétés privées (ECOSYS, A.C.T.E. et SEDE), suivant les cas. Les déchets verts de la déchèterie du Cassantin sont traités sur l'installation de Terralys à Chançay dans le cadre du marché d'exploitation de la déchèterie.

La société ECOSYS gère les plates-formes de Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps, la société A.C.T.E. celle de Chanceaux-sur-Choisille et SEDE celle de Saint-Avertin appartenant à Tour(s)plus. Un tel maillage géographique permet à Tour(s)plus de limiter les transports de déchets dans et autour de l'agglomération.

Le principe de fonctionnement est le même sur toutes ces installations.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

O Voir graphique correspondant page 53

L'année 2016 fut une année de plus grande production de déchets verts que 2015. Ces tonnages se sont répartis suivant l'origine des déchets. L'augmentation des tonnages traités est liée à l'augmentation des tonnages collectés en porte-à-porte, déchèteries et aux souches des services techniques.

Sur la plateforme de CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE appartenant et gérée par A.C.T.E., ce sont les déchets verts suivants qui sont

- > Collectes en porte-à-porte sur les communes de Notre-Dame-d'Oé et Mettray, d'un quartier de Tours nord.
- > Déchèterie de la Milletière (Tours nord).
- > Services Techniques de Tours, Mettray Notre-Dame-d'Oé, Rochecorbon, Parçay Meslay et Chanceaux sur Choisille.

O Voir graphique correspondant page 53

Les tonnages déposés entre 2015 et 2016 sont stables.

Sur la plateforme de CHARENTILLY, appartenant et gérée par ECOSYS, ce sont les déchets verts suivants qui sont déposés :

- > Collectes en porte-à-porte sur les communes de Saint-Cyr-sur-Loire et La Membrolle-sur-Choisille.
- > Déchèterie de Fondettes.
- > Services Techniques de Fondettes, Luynes, Saint-Cyr-sur-Loire et La Membrolle-sur-Choisille.
- 🗘 Voir graphique correspondant page 53

Sur la plateforme de SAINT-PIERRE-DES-CORPS, appartenant et gérée par ECOSYS, ce sont les déchets verts suivants qui sont déposés :

- > Collectes en porte-à-porte sur la commune de Saint-Pierre-des-Corps et en benne sur celle de Saint-Genouph.
- > Déchèteries de Saint-Pierre-des-Corps, de Saint-Avertin et de la Grange David (La Riche).
- > Services techniques de Tours, de La Riche et de Saint-Pierre-des-Corps.

🛟 Voir graphique correspondant page 53

De 2010 à 2016, les tonnages déposés et compostés sur cette plateforme ont évolué.

Depuis 2014, les tonnages déposés sur cette plateforme ont fortement baissé pour deux raisons:

- > L'arrêt des dépôts de la CC du Val de l'Indre en 2014 sur la plateforme de Saint-Avertin a permis d'y faire composter les déchets verts des déchèteries de la Billette et Saint-Avertin.
- Le fait que l'activité bois sur Saint-Pierredes-Corps a pris une grande ampleur, des tonnages de déchèteries ont été détournés vers d'autres plateformes.

Sur la plateforme de SAINT-AVERTIN, appartenant à Tour(s)plus et gérée par SEDE dans le cadre d'un marché public, sont reçus des déchets suivants :

- > Collectes en porte-à-porte sur les communes de Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin, Ballan-Miré et Savonnières.
- > Services Techniques de Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin.
- > Déchèteries de La Billette et de Saint Avertin (pour partie).

L'arrêt des dépôts de déchets verts de la Communauté de Communes du Val de l'Indre en 2014 a permis de faire baisser les tonnages réceptionnés sur cette installation et de fonctionner de meilleure manière. Toutefois, en 2016, les tonnages déposés (12 215 tonnes) étant supérieurs au seuil autorisé par l'arrêté Préfectoral de Déclaration de cette installation et qui est de 10 950 tonnes, une partie des déchets verts ont été transportés sur une autre plateforme de compostage gérée par SEDE, après broyage.

🛟 Voir graphique correspondant page 53

Sur l'installation de Chançay, appartenant et gérée par TERRALYS, sont reçus les déchets suivants:

- > Déchèteries du Cassantin, dans le cadre d'une sous-traitance au marché d'exploitation de cette installation passé avec SUEZ.
- O Voir graphique correspondant page 53

TOTAL des apports sur les cinq plates formes utilisées par Tour(s)plus: en 2016, ce sont donc 27 246 tonnes de déchets verts et souches qui ont été traitées sur les quatre plates-formes de compostage utilisées par Tour(s)plus.

🛟 Voir graphique correspondant page 54

LA VALORISATION

Le compost produit sur ces différentes installations est utilisé par des particuliers, des agriculteurs et d'autres professionnels (horticulteurs, pépiniéristes...).

Par ailleurs, la société SEDE assure une prestation de broyage des déchets de bois des services techniques sur les sites de chantier importants. Ces déchets broyés sont laissés à la disposition des services techniques.

LE BILAN FINANCIER

Le compostage des déchets verts et des souches collectés sur le territoire de Tour(s)plus a coûté environ 510 000 € TTC en 2016, soit en moyenne 18,70€ TTC par tonne compostée.





Bia baa de compost.

Enain de



Avant que cette filière ne soit mise en place, les encombrants étaient enfouis en Centre de Stockage des Déchets Ultimes, comme les déchets ménagers et assimilés non recyclables.

Sur cette installation, les encombrants sont démantelés et séparés en trois fractions :

- > Bois et ferraille qui sont recyclés.
- > Refus qui est enfoui.

Par ailleurs, d'autres déchets peuvent être retrouvés dans le flux d'encombrants :

- > DEEE, recyclés ou traités dans la même filière que les DEEE de déchèterie.
- > DDM ou DDS, traités par la même filière qu'en
- > Pneus, traités suivant la même filière qu'en déchèterie

LES TONNAGES TRAITÉS **EN 2016**

En 2016, 1957 tonnes d'encombrants ont été déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux.

Une baisse des tonnages en 2013, attribuée notamment au changement d'exutoire, a été jugulée, le tonnage d'encombrants démantelés ayant dépassé son niveau de 2010.

O Voir graphiques correspondants page 54

Depuis septembre 2003, les encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus sont démantelés sur une plateforme dédiée à ce type de traitement, située à Esvres-sur-Indre. Lors de l'ouverture de la déchèterie de la Milletière en 2013. l'ancienne déchèterie des Douets. fut aménagée pour abriter cette activité, la rendant plus proche du gisement. Cette plateforme est gérée par TRI 37.

Plusieurs types d'apport sont acceptés sur l'installation: des encombrants collectés en régie, sur rendez-vous téléphonique, des apports de bailleurs sociaux et des dépôts sauvages par les services techniques des communes.

LES TONNAGES SORTANTS EN 2016

Le taux de recyclage est de l'ordre de 72 % en 2016. Il est constant depuis 2014.

🗘 Voir graphiques correspondants page 54

LE BILAN FINANCIER

En 2016, le démantèlement des encombrants a été géré dans le cadre du marché public passé avec TRI 37.

Cette opération a coûté soit un total de 128 038 € TTC. La mise à disposition de bennes et leur transport par Ourry a coûté 63 000 € TTC.





LA VALORISATION DU BOIS

LE BILAN TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le bois collecté en déchèteries, issu du démantèlement des encombrants et par les Services Techniques des différentes communes est valorisé par Ecosys sur la plateforme de Saint-Pierre-des-Corps.

Cette entreprise trie les déchets de bois en deux catégories :

- > Valorisable en bois-énergie, catégorie PF1B.
- > Valorisable en compost (apport de carbone organique et de structurant).
- > Valorisable en panneaux de particules.

Le bois-énergie est broyé en vue d'alimenter des chaufferies industrielles. La plateforme de Saint-Pierre-des-Corps produit **25 000 tonnes** de ce produit par an et fournit **15 000 tonnes** à la chaufferie Dalkia de Saint-Pierre-des-Corps distante de moins d'un kilomètre et qui utilise 80 000 tonnes de bois par an.

Le deuxième axe de valorisation est l'utilisation dans le process de compostage du bois. Enfin une partie du bois déposé est destiné aux fabricants de panneaux de particules.

Avant 2014, le bois était préparé par une société de Mettray dans l'unique but de fournir des fabricants de panneaux de particules. Le cahier des charges de ces repreneurs s'étant considérablement durci en 2013, une grande partie du bois était finalement enfoui.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

C Voir graphiques correspondants page 55

En 2016 les tonnages ont continué leur augmentation pour atteindre les niveaux de 2012. Dans les années à venir cette augmentation devrait être jugulée par la mise en place de bennes « mobiliers » dans les déchèteries qui capteront une grande quantité de bois, et ce gratuitement puisque dans le cadre d'une REP (Responsabilité Élargie des Producteurs).





LA VALORISATION DES GRAVATS



HD à nous fournir

Chaîne de tri.

LE BILAN TECHNIQUE

Depuis le 1er janvier 2014, les gravats collectés en déchèteries sont valorisés par MS Services sur la plateforme de Villedomer. Cette entreprise trie les gravats en plusieurs catégories avant de les transformer par concassage en matériaux de voirie (sous-couche principalement). Le plâtre est retiré en vue d'un recyclage ad hoc. La partie non valorisable est enfouie, mais des essais pour isoler les matières recyclables encore présentes (plastique) sont en cours. Du fait de ce tri poussé, certaines bennes considérées comme polluées par des éléments exogènes sont dirigées par les gardiens de déchèteries vers le site d'enfouissement de Sonzay.

Du fait de cette activité de tri, et de l'objectif de valorisation importante, les gravats déposés sur cette installation doivent être exempts de déchets contenant de l'amiante. Or certains utilisateurs des déchèteries déposent encore à l'insu des gardiens de tels déchets dans les bennes à gravats. Ceci pose souci car les bennes sont alors refusées par MS Services et doivent être retriées par des sociétés spécialisées.



En 2015, 10 297 tonnes de gravats ont été déposées sur cette installation, soit **400 tonnes** de moins par rapport à 2014.

531 tonnes de gravats ont par ailleurs été enfouies à Sonzay du fait de la présence d'éléments exogènes.

O Voir graphiques correspondants page 55



Catégorie « plâtre ».



Refus de tri.



Déchets arrivant sur la plateforme.

Produit final, valorisé en sous-couche routière.





LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT **DES DÉCHETS**

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de l'agglomération (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de Services Techniques ou tout-venant de déchèteries) sont traités par enfouissement sur le Centre de Sonzay ou le Centre de Chanceaux-près-Loches.

Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des Centres de Transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires.

La Communauté d'agglomération utilise ainsi deux Centres de Transfert:

La Grange David, à La Riche.

> Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.

La carte ci-dessous présente l'organisation de ces mouvements de déchets à l'échelle de l'agglomération.

LE TRANSFERT

Les deux Centres de Transfert fonctionnent de façon sensiblement équivalente. Le contenu des bennes de collecte est vidé dans des semi-remorques à fond mouvant par transfert aravitaire.

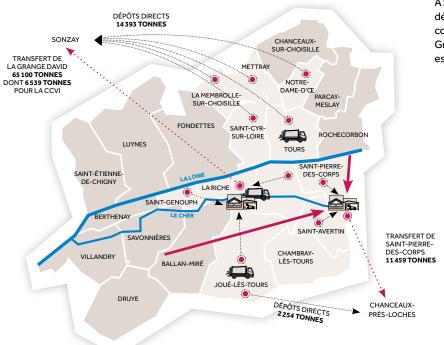
LES UTILISATEURS

🗘 Voir graphiques correspondants page 56

LES DÉCHETS COLLECTÉS ET L'ÉVOLUTION DES TONNAGES

À Saint-Pierre-des-Corps, la quasi-totalité des déchets est composée de déchets ménagers collectés en porte-à-porte. Par contre, à La Grange David, la nature des déchets déposés est plus variée.

Organisation des mouvements de déchets à l'échelle de l'agglomération





LE BILAN TECHNIQUE

La Communauté d'agglomération utilise deux **ISDND** (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) pour le traitement de ses déchets ultimes (non recyclables dans les conditions techniques locales). Ces sites sont :

- > Sonzay, appartenant et géré par la société SITA, autorisé jusqu'en 2034 suivant l'arrêté préfectoral.
- > Chanceaux-près-Loches, appartenant et géré par la société COVED, autorisé jusqu'en 2024 selon l'arrêté préfectoral.

Le fonctionnement de ces deux sites est comparable:

Les déchets après avoir été pesés sont vidés dans des casiers creusés dans le sol. Là, les déchets sont tassés au moven d'engins de compaction afin de gagner du volume et d'accélérer la décomposition de la fraction organique.

Les parois de ces casiers font l'objet d'une sécurité passive, assurée par 5 mètres de terrain argileux et 1 mètre d'argile compactée, et d'une sécurité active, formée par une géomembrane en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) et 50 cm de matériaux drainants. Ces deux barrières de sécurité permettent de récupérer l'ensemble des lixiviats produits par les précipitations traversant le massif de déchets.

LES PROJETS, LES CHANGEMENTS

Le Service Environnement et Déchets a pour projet la construction d'un centre de transfert des déchets ménagers et assimilés au nord de Tours. Ce centre de transfert permettra de transporter l'ensemble des tonnages collectés par le dépôt nord vers un exutoire à déterminer.

En vue de respecter l'évolution de la réglementation en matière d'enfouissement, la Communauté d'agglomération lance en 2015 une AMO en vue de créer une unité de traitement des OMr permettant une meilleure valorisation de celles-ci. Tour(s)plus s'appuie sur les résultats d'une étude menée jusqu'à présent par Touraine Propre. Les marchés de traitement des OMr, du bois et de tri des encombrants arrivant à terme le 31/12/16, de nouveaux marchés ont été lancés et attribués en décembre.

Un nouvel attributaire a été désigné pour le bois collecté dans les déchèteries, la gestion de la plateforme de démantèlement des encombrants a été à nouveau confiée à Tri 37 et le marché transfert-transport et traitement des déchets non recyclables attribué dans son intégralité à SUEZ. La nouveauté de ce marché de traitement a été la mise en place d'une filière de valorisation des bennes tout-venant de déchèteries iusqu'alors enfouies.

Au cours de la décomposition des déchets organiques (accélérée par la recirculation des lixiviats), du biogaz est produit. Ce biogaz est un mélange de gaz où le méthane (CH4) est prédominant. Le biogaz est collecté et utilisé dans une unité de valorisation énergétique. Pour cela, il est brûlé afin de faire tourner des turbines qui produisent de l'électricité, qui est ensuite injectée dans le réseau EDF.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

Les déchets déposés à Sonzay sont :

> Les déchets venant du Centre de Transfert de La Grange David.

- > Le tout-venant des déchèteries de Tour(s) plus, sauf La Billette.
- Les déchets ménagers collectés sur les communes de Fondettes, Luynes, La Membrollesur-Choisille, Mettray, Notre-Dame d'Oé, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours nord et Saint-Étienne-de-Chiany.
- Le tout-venant issu du démantèlement des encombrants.

Les déchets déposés à Chanceauxprès-Loches sont:

- > Les déchets venant des Centres de Transfert de La Billette et de Saint-Pierre-des-Corps.
- Le tout-venant de la déchèterie La Billette.
- 🗘 Voir graphiques correspondants page 57



EN 2016, LA RÉPARTITION DES APPORTS ENTRE SONZAY ET CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES EST RESTÉE STABLE.



Centre d'enfouissement de Sonzay.

LE BILAN FINANCIER

En 2016, les opérations de transfert, transport et traitement des 92 255 tonnes de déchets traités à Sonzay et Chanceaux-près-Loches a coûté 6 841 632, soit **74,16 €** TTC en moyenne.

Chaque tonne enfouie est assujettie à la Taxe Générale sur les Activité Polluantes (TGAP). La TGAP qui s'applique aux déchets enfouis s'élève normalement à 32 € HT par tonne si l'installation est autorisée et certifiée ISO 14001. Du fait que les deux exutoires utilisés par Tour(s)plus ont développé une technologie permettant de fonctionner en bioréacteur (captage du biogaz en vue de sa valorisation et recirculation des lixiviats en vue d'accélérer la dégradation biologique des déchets) Tour(s) plus bénéficie d'un tarif de TGAP au taux bonifié de 14,06 € HT par tonne en 2016.





LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Les éléments financiers présentés ci-après sont extraits du compte administratif 2016, fonction 812 de l'instruction M14 sur le budget principal de Tour(s)plus.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les remboursements de participation. Un taux unique de 8,78 % s'applique depuis l'année 2004 sur l'intégralité du territoire de l'agglomération. Le ratio moyen de TEOM est de 104 € par habitant en 2015.

Il représente 199 € par tonne collectée et traitée du gisement global. 104 € coût moyen de la TEOM

199 €

coût moyen

de la tonne

LES DÉPENSES

En 2016, les dépenses totales de fonctionnement (opérations réelles) figurant au compte administratif se sont élevées à **29 923 380 €.**

Le total de ces dépenses se répartit entre les dépenses de collecte, les dépenses liées aux déchèteries, les dépenses de traitement, les dépenses de personnel et les dépenses de gestion courante.

Les dépenses de collecte correspondent d'une part aux dépenses relatives au fonctionnement de la régie communautaire et d'autre part au paiement des prestataires extérieurs de collecte.

Dans les dépenses à caractère général figurent également la communication et le fonctionnement courant du service. Les dépenses de régie intègrent principalement les dépenses liées à l'entretien des véhicules de collecte, les carburants, les consommables, la dotation vestimentaire des agents, les petites fournitures d'entretien, les assurances des véhicules, les frais liés aux bâtiments. Les dépenses de personnel intègrent pour une grande partie les agents de la collecte et pour une faible partie le personnel technique et administratif de la direction.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 16561769,57 € et concernent notamment le renouvellement des bacs et points d'apport volontaire, l'acquisition de composteurs individuels, ainsi que divers aménagements, études, matériels et mobiliers.

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2016 à **42 671 386 €.**

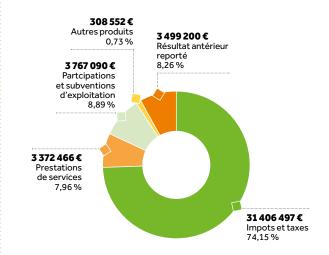
Elles concernent notamment:

- > La taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le produit de la redevance spéciale.
- > Les aides Éco-Emballages et des autres éco-organismes.
- La vente des matériaux issus des collectes sélectives et des déchèteries.
- > L'excédent de fonctionnement de l'année précédente.

Les recettes d'investissement sont de **18 843 449,94 €** et sont composées :

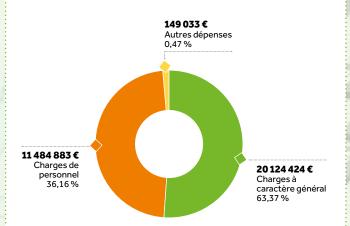
- > De l'affectation du résultat de l'exercice précédent.
- > Du solde d'exécution reporté.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Total 42 353 805 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Total 31758340€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

| Excedent de fonctionnement, capitalisé & solde reporté | 12 609 992,39 | 65,49% |
|---|---------------|--------|
| subventions | 25 050,00 | 0,13% |
| Autofinancement | 6 620 459,31 | 34,38% |

Total 19 255 502 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| Frais d'études | 218 553,06 | 1,14% |
|------------------------------------|---------------|--------|
| Acquisitions foncières et matériel | 7 744 956,80 | 40,42% |
| Travaux | 11 197 747,97 | 58,44% |
| Dette | 0,00 | 0,00% |

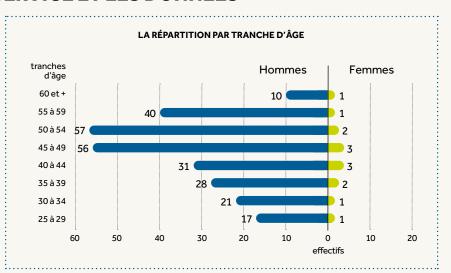
Total 19 161 258 €

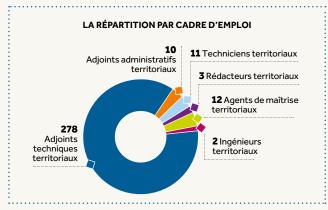


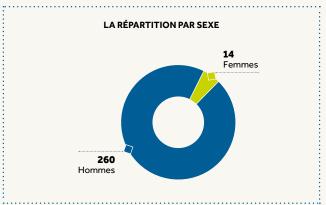
LE SERVICE ET LES DONNÉES

Le service environnement et déchets comptait au 31/12/2016, 274 agents permanents,

3 Contrats Unique d'Insertion et 43 agents saisonniers ou remplaçants.







O Voir page 2

BILAN DES TONNAGES TRAITÉS

EN 2016

| NOMBRE D'HABITANTS AU 1 | ER JANVIER 2016 297 73 | 2 | | |
|----------------------------|--|--------------------------------------|-----------------|----------------------------|
| | | | Tonnage 2016 | Poids 2016 en kg/hab/an |
| | Ordures ménagères collectées en porte-à-porte ou apport volontaire | Ordures ménagères | 67 086 | 225 |
| Déchets non recyclables | Déchets non recyclables collectés en déchèterie (tout-venant) | Déchèterie (déchets non recyclables) | 13 244 | 44 |
| | TOTAL des déchets non recyclables | | 80 330 | 270 |

52 % de l'ensemble des déchets collectés sur le territoire de l'agglomération

| | | | Tonnage 2016 | Poids 2016 en kg/hab/an |
|-----------|---|---------------------------------------|-----------------|----------------------------|
| | Collecte sélective en porte-à-porte (avec les cartons et les papiers) | Sélectif | 18 406 | 62 |
| | Végétaux collectés en porte-à-porte | | 12 554 | 42 |
| | Végétaux collectés en déchèterie | | 12 604 | 42 |
| Déchets | TOTAL des déchets recyclables | Déchets végétaux | 25 158 | 84 |
| cyclables | Encombrants collectés en porte-à-porte recyclés | Encombrants | 1 957 | 7 |
| | Autres déchets recyclables collectés en déchèterie (gravats, bois, ferraille, carton, papier, ameublement) | Déchèteries (déchets non recyclables) | 19 130 | 64 |
| | Verre collecté en apport volontaire | Verre | 8 805 | 30 |
| | TOTAL des déchets recyclables | | 73 456 | 247 |

O Voir page 2

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS

EN 2016

| | 20 | 13 | | 20 | 14 | | | 20 | 15 | | | 20 | 16 | |
|------------------------------|---------|---------------|---------|-----------------------|---------------|--------------------|---------|-----------------------|---------------|--------------------|---------|-----------------------|---------------|--------------------|
| | Tonnes | Kg/hab/ an | Tonnes | Évolution tonnages | Kg/hab/ an | Évolution ratio | Tonnes | Évolution tonnages | Kg/hab/ an | Évolution ratio | Tonnes | Évolution tonnages | Kg/hab/ an | Évolution ratio |
| Population | 284 | 743 | | 295 | 404 | | 296 506 | | | 297 732 | | | | |
| ОМ | 67 029 | 235 | 67 788 | 1% | 229 | -2,5% | 70 270 | 3,7% | 237 | 3,3% | 67 086 | -4,5% | 225 | -4,9% |
| Encombrants | 1 686 | 6 | 1743 | 3% | 6 | -0,4% | 1 862 | 6,8% | 6 | 6,4% | 1957 | 5,1% | 7 | 5,1% |
| OM + Encombrants | 68 715 | 241 | 69 531 | 1% | 235 | -2,5% | 72 132 | 3,7% | 243 | 3,4% | 69 043 | -4,3% | 233 | -4,3% |
| Sélectif | 17 153 | 60 | 17 969 | 5% | 61 | 1,0% | 19 762 | 10,0% | 67 | 9,6% | 18 406 | -6,9% | 62 | -6,9% |
| Végétaux | 22 254 | 78 | 25 498 | 15% | 86 | 10,4% | 23 249 | -8,8% | 78 | -9,2% | 25 159 | 8,2% | 85 | 8,2% |
| Verre | 8 0 8 8 | 28 | 8 499 | 5% | 29 | 1,3% | 8 271 | -2,7% | 28 | -3,0% | 8 805 | 6,5% | 30 | 6,5% |
| Déchèteries hors végétaux | 24511 | 86 | 31 302 | 28% | 106 | 23,1% | 31 228 | -0,2% | 105 | -0,6% | 32 374 | 3,7% | 109 | 3,7% |
| TOTAL | 140721 | 494 | 152 799 | 9% | 517 | 4,7% | 154 642 | 1,2% | 522 | 0,8% | 153 787 | -0,6% | 519 | -0,6% |

Uoir page 2

LE PARC DE VÉHICULES

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus dispose d'un parc de 47 Bennes à Ordures Ménagères (BOM) à chargement arrière. 7 mini-bennes. 7 micro-bennes et de 4 camions plateau pour le service collecte des encombrants et. 2 mini-bennes pour collecte spécifique du verre.



BOM POUR LES SECTEURS D'HABITAT VERTICAL

- Gabarit : 26 tonnes
- · Consommation movenne annuelle : 75 L/100 km et 8 L/h
- Tonnage moyen collecté par an : 1395 tonnes • Coût d'exploitation annuel moyen¹:
- total: 21 928€
- par tonne collectée : 16 €/tonne
- par heure de travail réalisée : 22 €/h



BOM POUR LA COLLECTE **EN MILIEU URBAIN OU PAVILLONNAIRE**

- Gabarit : 19 tonnes
- Consommation moyenne annuelle: 74L/100 km et 7 L/h
- Tonnage moyen collecté par an : 1498 tonnes • Coût d'exploitation annuel moyen1 :
- total: 25 825€
- par tonne collectée : 23 €/tonnes
- par heure de travail réalisée : 21 €/h



BOM POUR LA COLLECTE DU CENTRE HISTORIQUE (VIEUX TOURS)

- Gabarit : 12 tonnes
- Consommation moyenne annuelle :
- 44 L/100 km et 6 L/h
- Tonnage moyen collecté par an¹: 713 tonnes
- Coût d'exploitation annuel moyen²: - total: 20 055€
- par tonne collectée : 40 €/tonne
- par heure de travail réalisée : 22 €/h



BOM POUR LA COLLECTE DES POINTS D'ACCÈS DIFFICILE OU DES IMPASSES

- Gabarit: 3,5 tonnes et 7,5 tonnes
- Consommation moyenne annuelle : 20 L/100 km et 3 L/h
- Tonnage moyen collecté par an¹:: **62 tonnes**
- Coût d'exploitation annuel moven²: - total: 7 047 €
- par tonne collectée : 69 €/tonne
- par heure de travail réalisée : 29 €/h



CAMION PLATEAU POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- Gabarit : 8,5 tonnes
- Consommation moyenne annuelle : 20 L/100 km et 6 L/h
- Tonnage moyen collecté par an : **314 tonnes** Coût d'exploitation annuel moyen¹ :
- total: 11 244€
- par tonne collectée : 36 €/tonne
- par heure de travail réalisée : 17 €/h

Voir page 15

^{1.} Incluant les pièces, la main-d'œuvre, la sous-traitance, le carburant et l'assurance.

^{2.} Incluant les pièces, la main-d'œuvre, la sous-traitance, le carburant et l'assurance.

LE PARC DE VÉHICULES

(SUITE)

O La répartition du coût moyen de maintenance par véhicule et par an

6961€

Lève conteneur : 410 € soit 6 %

Benne: **651 €** soit 9 %

Chassis: **4891 €** soit 70 %

Pneumatiques: 1009 € soit 14%

Ratio (/nombre de maisons

individuelles)



O Voir page 15

LE TAUX D'ÉQUIPEMENT **DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS** SUR TOUR(S) PLUS 16,42% 209 CHANCEAUX-30,64% SUR-CHOISILLE 34,03% 31,37% 24,28% 239 470 341 NOTRE-DAME-D'Œ 219 METTRAY LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE PARÇAY-MESLAY 27,38% 15% 36,06% 37,31% TOURS 631 39,12% ROCHECORBON SAINT-CYR-SUR-LOIRE 1 387 LUYNES **FONDETTES** 232 33,58% 3 830 802 SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY 592 SAINT-PIERRE-TOURS LA RICHE Écoles: 56 DES-CORPS 173 SAINT-GENOUPH Jardins familiaux: 1651 Nombre total de composteurs : 18 644 Composteurs vendus: 133 30,78% BERTHENAY 79 38,08% 35,31% 1516 SAINT-AVERTIN 479 25,52% 30,97% 28,31% SAVONNIÈRES 137 957 922 2 090 BALLAN-MIRÉ CHAMBRAY-**VILLANDRY** JOUÉ-LÈS-TOURS 33,07% 124 Nombre de composteurs DRUYE ♥ Voir page 20

LA COLLECTE **DES DÉCHETS RÉSIDUELS**

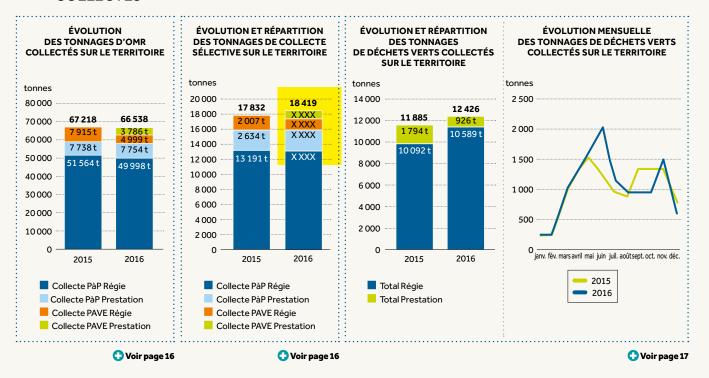
LES TONNAGES **COLLECTÉS**

LA COLLECTE SÉLECTIVE

LES TONNAGES **COLLECTÉS**

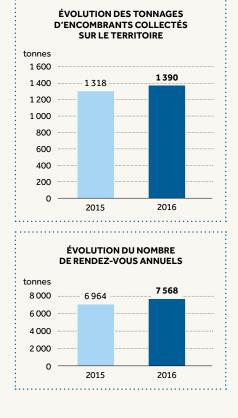
LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

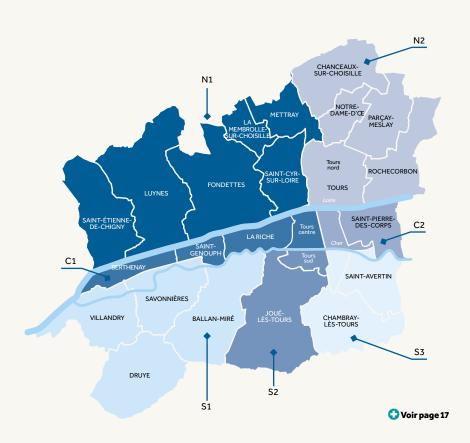
LES TONNAGES COLLECTÉS



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LES TONNAGES COLLECTÉS





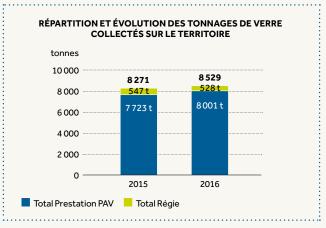
LA COLLECTE DES CARTONS

LES TONNAGES COLLECTÉS

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES TONNAGES DE CARTONS **COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE** tonnes 2 000 1561 1 560 1500 568 t 564 t 1 000 993 t 996 t 500 0 2015 2016

LA COLLECTE DU VERRE

LES TONNAGES COLLECTÉS

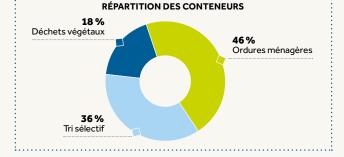


OVoir page 18

🗘 Voir page 18

L'UNITÉ BACS





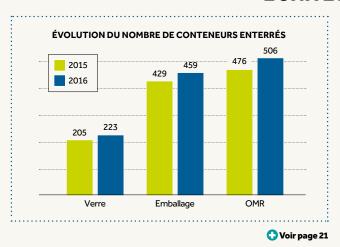
🗘 Voir page 20

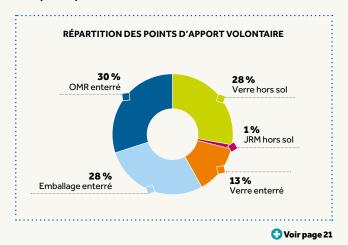
♥ Voir page 20

| | | KEPAKIIII | ON DES CONT | ENEUKS PAR | COMMUNE | | | | |
|----------------------------|---------|--------------|-------------|------------|--------------|--------|---------|----------|-------|
| | Ord | dures ménagè | eres | | Tri sélectif | | | Végétaux | |
| | 2015 | 2016 | | 2015 | 2016 | | 2015 | 2016 | |
| Ballan-Miré | 3 501 | 3 594 | +2,6% | 3 149 | 3 303 | +4,7 % | 1 870 | 1954 | +4,3 |
| Berthenay | 343 | 345 | +0,6% | 290 | 292 | +0,7% | - | 235 | |
| Chambray-lès-Tours | 4 389 | 4 432 | +1,0% | 3 442 | 3 514 | +2,0% | 2 882 | 2 908 | +0,9 |
| Chanceaux-sur-Choisille | 1 150 | 1 455 | +21,0% | 1 400 | 1 401 | +0,1% | - | 1246 | |
| Druye | 420 | 433 | +3,0% | 380 | 388 | +2,1% | - | 346 | |
| Fondettes | 4 596 | 4 607 | +0,2% | 4 430 | 4 437 | +0,2% | - | 3 856 | |
| Joué-lès-Tours | 11 613 | 11748 | +1,1% | 10240 | 10 333 | +0,9% | 8 3 1 5 | 8 4 1 7 | +1,2 |
| La Membrolle-sur-Choisille | 1 368 | 1 382 | +1,0% | 1324 | 1 342 | +1,3% | 1 075 | 1 103 | +2,5 |
| La Riche | 3 075 | 3 180 | +3,3% | 2 559 | 2 594 | +1,3 % | - | - | |
| Luynes | 1 995 | 2019 | +1,2% | 1951 | 1 963 | +0,6% | - | 1610 | |
| Mettray | 899 | 906 | +0,8% | 879 | 889 | +1,1% | 724 | 743 | +2,6 |
| Notre-Dame-d'Oé | 1 855 | 1874 | +1,0% | 1 753 | 1 788 | +2,0% | 1 592 | 1626 | +2,1 |
| Parçay-Meslay | 940 | 1349 | +30,3 % | 1 070 | 1 205 | +11,2% | - | 921 | |
| Rochecorbon | 1 3 1 0 | 1 590 | +17,6% | 1 356 | 1570 | +13,6% | - | 1 137 | |
| Saint-Avertin | 6 401 | 6 441 | +0,6% | 5 669 | 5 7 1 6 | +0,8% | 4 858 | 4 949 | +1,8 |
| Saint-Cyr-sur-Loire | 5 876 | 5 878 | +0,0% | 5 586 | 5 604 | +0,3 % | 4 284 | 4367 | +1,9 |
| Saint-Étienne-de-Chigny | 666 | 674 | +1,2% | 658 | 665 | +1,1% | - | 597 | |
| Saint-Genouph | 484 | 485 | +0,2% | 462 | 465 | +0,6% | - | - | |
| Saint-Pierre-des-Corps | 5 417 | 5 445 | +0,5% | 4 460 | 4 486 | +0,6% | 3 244 | 3 2 6 1 | +0,5 |
| Savonnières | 1 416 | 1 455 | +2,7% | 1 414 | 1 427 | +0,9% | 966 | 1060 | +8,9 |
| Tours | 48 058 | 47 461 | -1,3 % | 29 121 | 28 794 | -1,1% | 988 | 991 | +0,3 |
| Villandry | 619 | 638 | +3,0% | 505 | 529 | +4,5 % | - | 429 | |
| TOTAL | 106 391 | 107 391 | +0,9% | 82 098 | 82 705 | +0,7% | 30 798 | 41 756 | +26,2 |

Uoir page 20

L'UNITÉ BACS (suite)





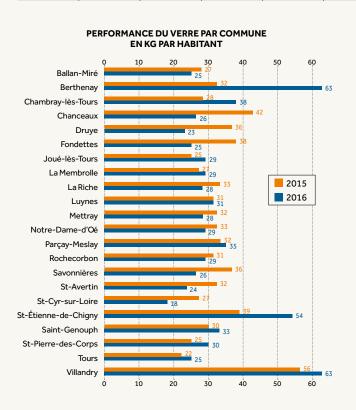
LES CONTENEURS À VERRE

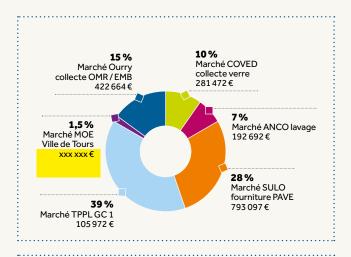
LA RÉPARTITION DES 682 CONTENEURS À VERRE (1 POUR 439 HABITANTS)

| Ballan-Miré | Berthenay | Chambray- Lès-Tours | Chanceaux- sur-Choisille | Druye | Fondettes | Joué- lès-Tours | La Membrolle | La Riche | Luynes | Mettray |
|---------------------|-------------------|------------------------|-----------------------------|------------|----------------------|--------------------------|-----------------|-------------------------|--------|-----------|
| 17 | 4 | 37 | 8 | 2 | 23 | 94 | 8 | 25 | 14 | 5 |
| Notre-Dame- d'Oé | Parçay- Meslay | Rochecorbon | Savonnières | St-Avertin | St Cyr- sur-Loire | St-Étienne- de-Chigny | St-Genouph | St-Pierre- des-Corps | Tours | Villandry |
| 10 | 7 | 8 | 7 | 32 | 25 | 7 | 3 | 41 | 299 | 6 |

LE TONNAGE DE VERRE COLLECTÉ EN 2016 : 8 004 TONNES

| Ballan-Miré | Berthenay | Chambray- Lès-Tours | Chanceaux- sur-Choisille | Druye | Fondettes | Joué- lès-Tours | La Membrolle | La Riche | Luynes | Mettray |
|---------------------|---------------|------------------------|-----------------------------|------------|----------------------|--------------------------|-----------------|-------------------------|-----------|-----------|
| 200 t | 47 t | 434 t | 94 t | 23 t | 270 t | 1 103 t | 94 t | 293 t | 164 t | 59 t |
| 25 kg/hab | 63 kg/hab | 38 kg/hab | 26 kg/hab | 23 kg/hab | 25 kg/hab | 29 kg/hab | 29 kg/hab | 28kg/hab | 31 kg/hab | 28 kg/hab |
| Notre-Dame- d'Oé | Parçay-Meslay | Rochecorbon | Savonnières | St-Avertin | St Cyr- sur-Loire | St-Étienne- de-Chigny | St- Genouph | St-Pierre- des-Corps | Tours | Villandry |
| 117 t | 82 t | 94 t | 82 t | 376 t | 293 t | 82 t | 35 t | 481 t | 3 509 t | 70 t |
| 29 kg/hab | 35 kg/hab | 29 kg/hab | 26 kg/hab | 24 kg/hab | 18 kg/hab | 54 kg/hab | 33 kg/hab | 30 kg/hab | 25 kg/hab | 63 kg/hab |

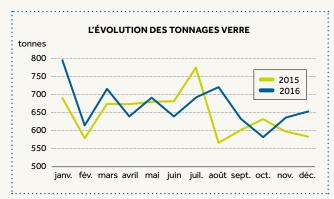


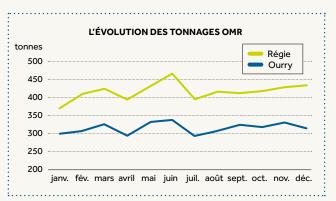


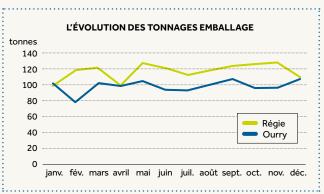
| LES TONNAGES | | | | | | | | | | |
|--------------|-------|-------|---------|--|--|--|--|--|--|--|
| | Régie | Ourry | Total | | | | | | | |
| OMR | 4 999 | 3 786 | 8 786 T | | | | | | | |
| Emballage | 1 403 | 1 180 | 2 583 T | | | | | | | |

Uoir page 21

LES CONTENEURS À VERRE (suite)







🔾 Voir page 21

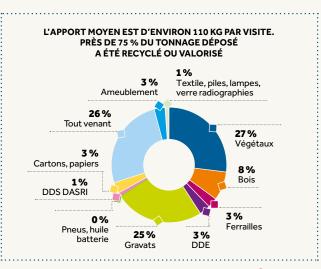
LA FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

| Milletière | | NOMBRE DE VISITES DANS LES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES AVEC CONVENTION | | | | | | | | | | | |
|------------|--|---|--|---|--|---|--|--|--|--|--|--|--|
| Milletiere | Grange David | Haute Limougère | Bois de Plantes | Aubuis | Billette | Cassantin | Total | | | | | | |
| 89 139 | 56 135 | 77 805 | 24 384 | 45 883 | 37 552 | - | 330 898 | | | | | | |
| 78 364 | 56 304 | 80 128 | 26 369 | 42 033 | 39 745 | - | 322 943 | | | | | | |
| 79 589 | 65 572 | 84 513 | 26 306 | 42 476 | 42 316 | - | 340 772 | | | | | | |
| 92 331 | 68 192 | 91 358 | 26 970 | 51 706 | 44 693 | 34 125 | 409 375 | | | | | | |
| 92 250 | 69 190 | 91 970 | 26 132 | 52 476 | 43 597 | 33 300 | 408 915 | | | | | | |
| 78 701 | 82 288 | 88 010 | 25 750 | 51 135 | 45 967 | 27 600 | 399 451 | | | | | | |
| -15 % | 19 % | -4% | -1 % | -3 % | 5 % | -17 % | -2 % | | | | | | |
| | 78 364 79 589 92 331 92 250 78 701 | 78 364 56 304 79 589 65 572 92 331 68 192 92 250 69 190 78 701 82 288 | 78 364 56 304 80 128 79 589 65 572 84 513 92 331 68 192 91 358 92 250 69 190 91 970 78 701 82 288 88 010 | 78 364 56 304 80 128 26 369 79 589 65 572 84 513 26 306 92 331 68 192 91 358 26 970 92 250 69 190 91 970 26 132 78 701 82 288 88 010 25 750 | 78 364 56 304 80 128 26 369 42 033 79 589 65 572 84 513 26 306 42 476 92 331 68 192 91 358 26 970 51 706 92 250 69 190 91 970 26 132 52 476 78 701 82 288 88 010 25 750 51 135 | 78 364 56 304 80 128 26 369 42 033 39 745 79 589 65 572 84 513 26 306 42 476 42 316 92 331 68 192 91 358 26 970 51 706 44 693 92 250 69 190 91 970 26 132 52 476 43 597 78 701 82 288 88 010 25 750 51 135 45 967 | 78 364 56 304 80 128 26 369 42 033 39 745 - 79 589 65 572 84 513 26 306 42 476 42 316 - 92 331 68 192 91 358 26 970 51 706 44 693 34 125 92 250 69 190 91 970 26 132 52 476 43 597 33 300 78 701 82 288 88 010 25 750 51 135 45 967 27 600 | | | | | | |



| NOMBRE DE VISITES AVEC CONVE | |
|---------------------------------|--------|
| Fréquentation | Pernay |
| 2011 | 9 081 |
| 2012 | 9 200 |
| 2013 | 9 250 |
| 2014 | 8 593 |
| 2015 | 6 195 |
| 2016 | 6 000 |
| Évolution 2015-2016 | -3% |

O Voir page 24



C Voir page 26

LA FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES (suite)

| | | | LES TONNA | GES DÉPOSÉS E | N DÉCHÈTERIES | | | | |
|---------------|--------|-----------------|------------|---------------|-----------------|----------|-----------|--------|--------|
| | Aubuis | Bois de Plantes | Milletière | Grange David | Haute Limougère | Billette | Cassantin | Pernay | Total |
| Végétaux | 1 048 | 684 | 2 469 | 1 863 | 3 141 | 1 359 | 1 100 | 400 | 12 064 |
| Gravats | 1 438 | 1 193 | 2 340 | 2 415 | 1 558 | 1 381 | 531 | 205 | 11 059 |
| Ferrailles | 191 | 149 | 306 | 283 | 222 | 273 | 96 | 25 | 1 545 |
| Cartons | 125 | 88 | 216 | 201 | 168 | 123 | 63 | 35 | 1 018 |
| Bois | 662 | 552 | 745 | 733 | 838 | - | 55 | 50 | 3 634 |
| Divers | 1 034 | 1 317 | 2 097 | 2 192 | 1 544 | 2 255 | 803 | 330 | 11 572 |
| Papiers | 43 | 31 | 67 | 83 | 98 | 46 | 10 | - | 379 |
| Huile | 5 | 4 | 13 | 10 | 6 | 6,04 | 2 | 1 | 48 |
| Batteries | 0,7 | 0,3 | 0,6 | 1,1 | 0,5 | 0,0 | 0,01 | - | 3 |
| DDS hors REP | 10 | 8 | 20 | 18 | 12 | 19 | 1 | 4 | 91 |
| DDS ECO-DDS | 25 | 19 | 28 | 37 | 25 | 41 | 15 | - | 190 |
| DASRI | 0,1 | 0,04 | 0,08 | 0,24 | 0,08 | 0,02 | 0,0 | - | 1 |
| DEEE | 194 | 130 | 290 | 324 | 189 | 218 | 83 | 20 | 1 448 |
| Ameublement | - | - | 448 | 697 | - | - | - | - | 1 145 |
| Pneus | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | - | 56 |
| Textile | 16 | 9 | 33 | 22 | 18 | 10 | 8 | - | 117 |
| Piles | 2 | 1 | 2 | 3,0 | 2,3 | 1,2 | 0,5 | - | 12 |
| Lampes | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,2 | - | 4 |
| Verre | 74 | 31 | 139 | 73 | 183 | 30 | 61 | - | 591 |
| Radiographies | 0,3 | 0,3 | 0,5 | 0,6 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | - | 2 |
| TOTAL | 4 878 | 4 225 | 9 223 | 8 962 | 8014 | 5 770 | 2 836 | 1070 | 44 978 |

O Voir page 26

LES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES DÉCHÈTERIES

LE TRAITEMENT DES DIFFÉRENTS DÉPÔTS EN DÉCHÈTERIE

| Déchets | Végétaux | Gravats | Ferrailles | Cartons | Bois | Divers | Papiers | Meuble | Huile |
|------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------|--------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Filière | ECOSYS et ACTE | MS SERVICES | AFM Recyclage | VEOLIA | ECOSYS | SUEZ ENVIRONNEMENT | COVED | ECO- MOBILIER | SITA |
| Traitement | tri, broyage, compostage | criblage, réutilisation | tri, broyage, valorisation | valorisation | tri, broyage, valorisation | enfouissement | tri, broyage, valorisation | tri, valorisation | régénération, valorisation |

| Déchets | Batteries | DDS | Amiante | DEEE | Pneus | Textile | Piles | Lampes | Cartouches encre |
|------------|-----------------------------|-------------------------------|---------------------|-------------------------------|------------------------|------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------------|
| Filière | AFM Recyclage | ECO-DDS (BS Environnement) | SANITRA FOURRIER | ECO-SYSTEME (DERICHEBOURG) | ALIAPUR (MEGAPNEUS) | LE RELAIS | COREPILE | RECYLUM | TRI 37 Atelier du Bocage |
| Traitement | tri, broyage, compostage | tri, valorisation | enfouissement | tri, valorisation | tri, valorisation | tri, réutilisation valorisation | tri, valorisation | tri, valorisation | tri, réutilisation |

O Voir page 26

LA COLLECTE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS

ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

L'ÉVOLUTION DU TONNAGE DES DEEE COLLECTÉS

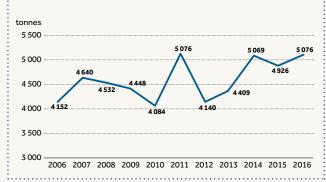
| Callaghéa man TDIZZ | Gros élect | roménager | Écrans | Dakita Auranaila au Málana | Total |
|---------------------|-------------------------|-----------|-----------------------------|----------------------------|---------|
| Collectés par TRI37 | Hors Froid Froid Ecrans | | Petits Appareils en Mélange | Total | |
| 2011 | 337 | 138 | 321 | 338 | 1 134 |
| 2012 | 292 | 131 | 275 | 322 | 1 020 |
| 2013 | 354 | 170 | 316 | 366 | 1 205 |
| 2014 | 368 | 206 | 314 | 475 | 1 3 6 3 |
| 2015 | 457 | 238 | 301 | 509 | 1 505 |
| 2016 | 536 | 284 | 366 | 533 | 1718 |
| Évolution 2015-2016 | 17 % | 19% | 22% | 5% | 14% |

O Voir page 26

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS

LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

| Étiquettes de lignes | Somme de 2015 | Somme de 2016 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Plateforme de Chanceaux-sur-Choisille | 4 926 | 5 076 |
| Collectes déchets verts en PAP | 1 489 | 1 257 |
| Déchets verts des déchèteries | 2 3 1 5 | 2 475 |
| Services Techniques Déchets souches | 189 | 320 |
| Services Techniques Déchets verts | 933 | 1 024 |
| Total général | 4 926 | 5 076 |



LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME **DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS**

| Étiquettes de lignes | Somme de 2015 | Somme de 2016 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Plateforme de Saint-Pierre-des-Corps | 5 331 | 4 646 |
| Collectes déchets verts en PAP | 658 | 539 |
| Déchets verts des déchèteries | 2 799 | 2 395 |
| Services Techniques Déchets souches | 10 | 31 |
| Services Techniques Déchets verts | 1 864 | 1 681 |
| Total général | 5 331 | 4 646 |

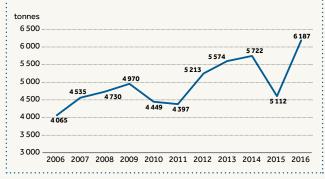


LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME **DE CHANÇAY-TERRALYS**

| Étiquettes de lignes | Somme de 2015 | Somme de 2016 |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Plateforme de Chançay - Terralys | 1 075 | 1 100 |
| Déchets verts des déchèteries | 1 075 | 1 100 |

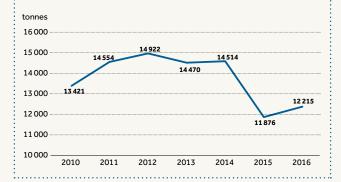
LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME **DE CHARENTILLY**

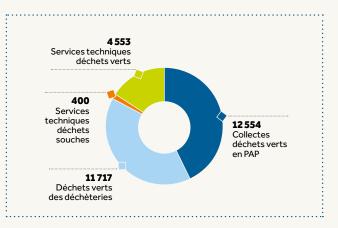
| Étiquettes de lignes | Somme de 2015 | Somme de 2016 |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
| Plateforme de Charentilly | 5 113 | 6 187 |
| Collectes déchets verts en PAP | 1 762 | 2 321 |
| Déchets verts des déchèteries | 2 803 | 3 400 |
| Services Techniques Déchets souches | 11 | 49 |
| Services Techniques Déchets verts | 537 | 417 |
| Total général | 5 113 | 6 187 |



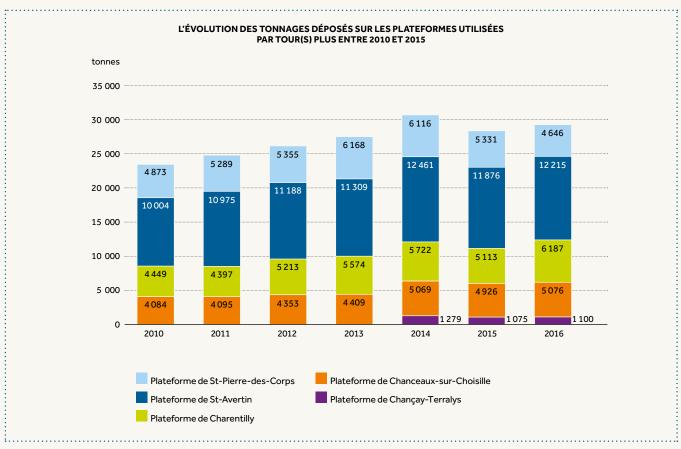
LES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LA PLATEFORME **DE SAINT-AVERTIN**

| Étiquettes de lignes | Somme de 2015 | Somme de 2016 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Plateforme de St-Avertin | 11876 | 12 215 |
| Collectes déchets verts en PAP | 8 3 7 5 | 8 437 |
| Déchets verts des déchèteries | 2074 | 2 347 |
| Services Techniques Déchets verts | 1 427 | 1 431 |
| Total général | 11876 | 12 215 |



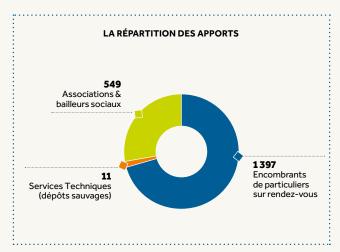


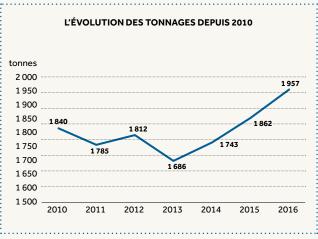
LE TRAITEMENT SUR LES PLATEFORMES **DECOMPOSTAGE**



🗘 Voir page 33

LE DÉMANTÈLEMENT DES ENCOMBRANTS

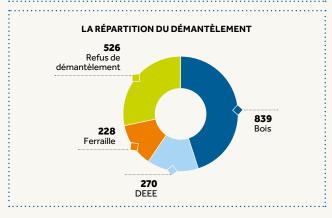


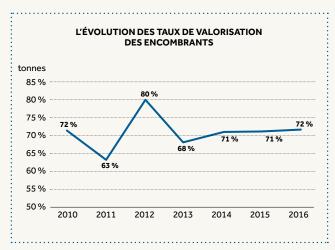


O Voir page 34

LE DÉMANTÈLEMENT DES ENCOMBRANTS (suite)

| LES TONNAGES SORTANT APRÈS DÉMANTÈLEMENT | | | | |
|--|------------------|------------------|--|--|
| Étiquettes de lignes | Somme de 2015 | Somme de 2016 | | |
| Recyclerie | 1745 | 1863 | | |
| Bois de démantèlement des encombrants | 877 | 839 | | |
| DEEE des encombrants | 200 | 270 | | |
| Ferraille de démantèlement des encombrants 158 | | 228 | | |
| Refus de démantèlement 510 526 | | | | |

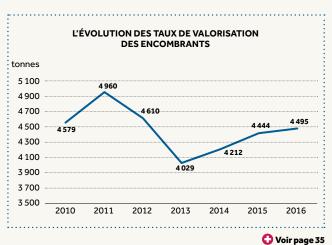




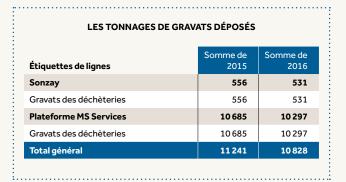
🗘 Voir page 34

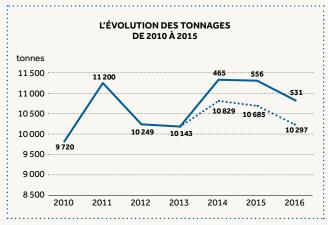
LA VALORISATION DU BOIS

| LES TONNAGES DE BOIS DÉPOSÉS | | | |
|--|------------------|------------------|--|
| Étiquettes de lignes | Somme de 2015 | Somme de 2016 | |
| Plateforme de Saint-Pierre-des-Corps | 4 444 | 4 495 | |
| Bois de démantèlement des encombrants | 877 | 839 | |
| Bois des déchèteries | 3 409 | 3 468 | |
| Services Techniques - bois | 158 | 187 | |
| Total général 4 444 4 49 | | | |



LA VALORISATION DES GRAVATS





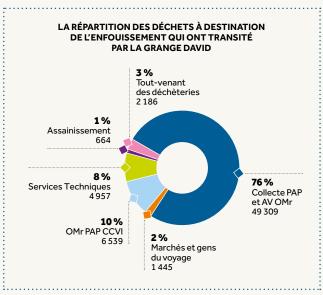
C Voir page 36

LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

| | | LE TRANSF | ERT DES | DÉCHETS |
|---|---|--|---------|--|
| | Type de déchets | Communes (ou situation géographique) | | Type de dé Commune |
| | Déchets ménagers collectés en porte-à-porte | Tours (Centre), Saint-Genouph et La Riche, Joué-lès-Tours et Chambray-lès-Tours, dans leur ensemble Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin et Notre-Dame-d'Oé Les déchets de la Communauté de Communes du Val de l'Indre | | Déchets m collectés er porte-à-po Services Te |
| | Services Techniques | Services Techniques | | |
| | Déchèterie | Tout-venant de La Grange David | | |
| : | | | | |

| Type de déchets Commune | Communes (ou situation géographique) |
|---|---|
| Déchets ménagers collectés en porte-à-porte | Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin et Tours (sud Cher et nord), Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Berthenay, Villandry, Druye, Savonnières et Ballan-Miré. |
| Services Techniques | Saint-Pierre-des-Corps |

LE TRANSIT DES TONNAGES Somme de Somme de Étiquettes de lignes 11520 Chanceaux-près-Loches 11 459 Transfert de Saint-Pierre-des-Corps 11520 11 459 Sonzay 61964 65 100 Centre de transfert de La Grange David 61964 65 100 73 484 Total général 76558

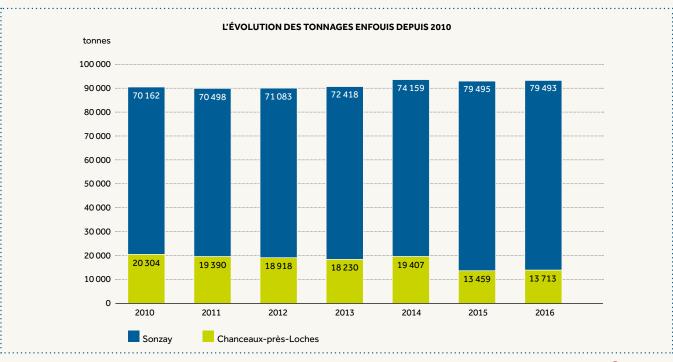


Voir page 37

LE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES

LES TONNAGES DE DÉCHETS TRANSFÉRÉS POUR ENFOUISSEMENT SUR LES SITES DE SONZAY ET CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES

| Étiquettes de lignes | Somme de 2015 | Somme de 2016 |
|--|---------------|---------------|
| Chanceaux-près-Loches | 13 459 | 13 713 |
| Direct | 1 939 | 2 254 |
| Tout-venant des déchèteries | 1 939 | 2 254 |
| Recyclerie | 0 | 0 |
| Refus de démantèlement | 0 | 0 |
| Transfert de La Billette | 0 | 0 |
| Collecte PAP et AV Omr | 0 | 0 |
| OMr PAP CCVI | 0 | 0 |
| Transfert de Saint-Pierre-des-Corps | 11 520 | 11 459 |
| Sonzay | 79 495 | 79 493 |
| Centre de transfert de La Grange David | 61 964 | 65 100 |
| Assainissement | 666 | 664 |
| Associations | 280 | 0 |
| Collecte PAP et AV Omr | 46 319 | 49 309 |
| Marchés et gens du voyage | 1 5 5 6 | 1 445 |
| OMr PAP CCVI | 6 57 5 | 6 5 3 9 |
| Services Techniques | 4 481 | 4 9 5 7 |
| Tout-venant des déchèteries | 2 087 | 2 186 |
| Direct | 17 021 | 13 867 |
| Bois déclassé des déchèteries | 38 | 50 |
| Collecte PAP et AV Omr | 9 868 | 6 5 3 8 |
| Gravats des déchèteries | 556 | 531 |
| Services Techniques | 0 | 0 |
| Tout-venant des déchèteries | 6 559 | 6 748 |
| Recyclerie | 510 | 526 |
| refus de démantèlement | 510 | 526 |
| Total général | 92 954 | 93 205 |



La liste des marchés, des conventions et contrats

LA COLLECTE

Les marchés suivants, liés aux opérations de collecte, sont en cours d'exécution :

- > L'acquisition de bacs à déchets, de composteurs et lombricomposteurs.
- > La fourniture, la livraison et l'installation de conteneurs enterrés.
- > La collecte, le lavage et la désinfection des points d'apport volontaire sur le territoire de l'agglomération.
- L'acquisition de véhicules et bennes à ordures ménagères pour le service de la collecte.
- > La fourniture de pièces et l'entretien des véhicules de la collecte.
- > La fourniture et livraison en cuve de gasoil et fioul ordinaire domestique.
- > La fourniture de carburants en station service pour les véhicules de la collecte.
- > La fourniture et livraison de lubrifiants et fluides mécaniques avec mise à disposition de moyens de stockage et de distribution.
- > Les vérifications périodiques règlementaires des équipements et installations des sites du service.
- La mise à disposition et l'évacuation d'un compacteur monobloc destiné à la collecte des déchets des commerces des Halles de Tours.
- > La collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés de Luynes, Fondettes et Saint-Étienne-de-Chigny.
- > La collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés des communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- > L'exploitation de la déchèterie de La Billette à Joué-lès-Tours.
- > L'exploitation de la déchèterie du Cassantin.
- > La collecte des cartons sur le territoire de la Communauté d'agglomération.
- La mise à disposition de bennes neuves et d'engins neufs dans les déchèteries pour le déplacement et la compaction des bennes ainsi que l'enlèvement et le transport des bennes vers les différents exutoires de traitement.
- > L'entretien des espaces verts des déchèteries, des dépôts, du bassin d'orage du Centre de tri, de l'ancien centre d'enfouissement des déchets de la Billette et de la plateforme des encombrants des Douets.

- > L'acquisition de poubelles vestiaires bi-flux et supports de sacs pour équipements sportifs.
- > Les animations scolaires sur le thème des déchets et de la protection de l'environnement.
- > Les travaux d'impression des documents de communication du service.
- > Le transport d'élèves pour la visite du centre de tri des déchets ménagers recyclables de La Grange David à la Riche, de la station d'épuration et de la plateforme de compostage de Saint-Avertin.
- > L'achat de fournitures vestimentaires de travail, d'équipements de protection individuelle et leur entretien.
- > Le nettoyage des locaux, de la vitrerie des dépôts du service et de la plateforme de compostage de Saint-Avertin.
- > La fourniture d'outillage et de quincaillerie.
- > L'acquisition de fournitures électriques.
- > La maintenance et l'entretien des systèmes d'alarme anti-intrusion, de désenfumage, d'alarmes incendie, des extincteurs et blocs autonomes d'éclairage de sécurité.
- > Les travaux de couverture de la plateforme de démantèlement des encombrants des Douets à Tours.
- > Le remplacement de deux bornes de pesées sur les sites de La Grange-David et de Saint-Avertin.
- > La fourniture de lecteurs portatifs de badges à code barre avec GPRS destinés aux déchèteries.
- > La mission de coordination SPS et de contrôle technique pour la construction du centre de fert des ordures ménagères de la Milletière.

LE TRAITEMENT

Les marchés suivants, liés au traitement des déchets ménagers et assimilés, sont en cours d'exécution:

- > Le transfert, transport et traitement des déchets de La Grange David.
- > Le transport des déchets ménagers du Centre de Transfert de Saint-Pierre-des-Corps.
- > Le transfert, transport, tri et démantèlement des encombrants.
- > Le traitement des gravats et du bois collectés dans les déchèteries

- > La collecte, le transport et traitement des DDM. DASRI, déchets d'amiante-ciment et extincteurs déposés dans les déchèteries de l'agglomération et sites assimilés.
- > Réception, transfert, traitement des déchets d'amiante-lié des particuliers habitant sur le territoire de l'agglomération.
- > Le traitement des déchets ménagers et assimilés à l'ISDND de Sonzay.
- > Le compostage des déchets verts issus des collectes sélectives.
- > L'exploitation du centre de tri des déchets ménagers recyclables de La Grange David.
- La gestion du transfert et du traitement des ordures ménagères de La Billette.
- > La gestion de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin et les prestations de broyage dans le périmètre des 19 communes de la Communauté d'agglomération.
- Le traitement des lixiviats du centre de stockage de refus de compostage des ordures ménagères de La Billette à Joué-lès-Tours.

LES CONVENTIONS ET CONTRATS

Le service Environnement et Déchets assure le suivi des conventions et contrats suivants :

- > Traitement des déchets des Services Techniques des communes de Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Cyr-sur-Loire.
- > Convention avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles pour l'accès des habitants de Fondettes, Luynes et Saint-Étiennede-Chigny à la déchèterie de Pernay. (CCGC)
- Convention pour la mise à disposition de locaux d'habitation au profit des Restaurants du Cœur.
- > Convention pour la récupération par Pharmaciens Sans Frontières des radiographies déposées dans les déchèteries communautaires.
- > Convention relative à la reprise des lampes usagées issues du circuit municipal. (RECY-LUM/OCAD3E)
- > Convention relative à la reprise des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers dans les déchèteries. (ECOSYSTE-MES-OCAD3E)

- > Convention relative à la reprise des piles et accumulateurs. (COREPILE)
- > Convention relative à la collecte et à l'élimination des déchets de papier. (ECOFOLIO)
- > Convention pour la mise à disposition de conteneurs pour la collecte des textiles, des chaussures et articles de maroquinerie déposés dans les déchèteries communautaires.
- > Convention Eco-Emballages, barème E.
- > Convention avec les aménageurs, bailleurs et copropriétés pour l'utilisation de conteneurs enterrés destinés à la collecte des déchets.
- > Convention d'utilisation de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin par la Communauté de Communes du Val de l'Indre (CCVI).
- > Convention d'utilisation de la déchèterie de La Billette par la CCVI.
- > Convention pour le suivi trentenaire de fin d'exploitation du CET de La Billette et pour la constitution de garanties financières.
- > Convention avec la CCVI pour le transfert, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- > Convention pour la collecte des cartouches d'encres déposées dans les déchèteries communautaires.
- > Convention relative à la mise à disposition des services techniques de la Ville de Tours pour une mission de maîtrise d'œuvre de suivi de l'implantation de points d'apport volontaire comprenant des travaux de voirie et réseaux divers.
- > Convention tripartite pour la collecte de lunettes en déchèterie.
- > Convention de partenariat pour l'expérimentation d'un outil de prévision de production des déchets destiné à optimiser les moyens de collecte.
- > Convention d'accès des véhicules de la régie de collecte des ordures ménagères à la station-service des ateliers de la Milletière.
- > Convention de maîtrise d'oeuvre des services techniques de la Ville de Tours pour la construction d'un poste de transfert des ordures ménagères à la Milletière.
- > Convention pour la récupération des Déchets Diffus Spécifiques ménagers. (ECO-DDS)

- > Convention pour le traitement des déchets TRAM. (KEOLIS)
- > Convention pour l'accès des habitants de Monnaie à la déchèterie du Cassantin. (CCV)
- > Convention de mise à disposition ponctuelle e BOM. (CHRU)
- vention de prestations de service par la Ville de Tours pour la réalisation des aménagements de voirie, transport et d'espaces publics.
- > Convention d'occupation du centre de transfert de la Grange-David sur la commune de La Riche. (SITA CENTRE OUEST)
- > Contrat de collecte des points d'apport vo-Iontaire des centres commerciaux Auchan et La Riche Soleil.
- > Contrat de location de bennes pour le traitement des pneus déposés en déchèteries et au centre de démentèlement des encombrants des Douets. (MEGAPNEUS)
- > Contrat de reprise option fédération des plastiques issus du tri des collectes sélectives. (PAPREC)
- > Contrat de reprise option fédération des cartons, acier, aluminium et emballages. (COVED)
- > Contrat de reprise et achats des bacs roulants en polyéthylène. (VEOLIA)
- > Contrat de reprise des plastiques en polypropylène et des polystyrènes issus du tri des collectes sélectives. (PAPREC)
- > Maintenance et service d'aide à l'exploitation du logiciel utilisé par l'unité mécanique. (AS-TECH)
- > Contrat tripartite de recyclage des journaux, magazines et prospectus provenant des collectes sélectives des ménages. (COVED/ NORSKE SKOG GOLBEY)
- > Contrat de veille météorologique.
- > Contrat de mise à disposition des bouteilles de gaz utilisées par les ateliers mécaniques. (AIR LIQUIDE)
- > Contrat de maintenance et d'entretien du clapet anti-retour du décanteur de la Billette à Joué-lès-Tours. (VEOLIA EAU)
- > Contrat de garantie financière au centre d'enfouissement de La Billette. (ZURICK INSURANCE PLC)
- > Contrat d'entretien de la toiture de la plateforme de compostage de Saint-Avertin. (SMAC)

- > Maintenance du système de gestion informatisée de l'accès aux déchèteries.
- > Surveillance hebdomadaire du centre d'enfouissement (clôtures, pompes, incendie).
- > Abonnement et maintenance de la fibre optique.
- > Maintenance des fontaines à eau raccordées au réseau. (H2O)
- > Location d'une fontaine à eau à la Maison des déchèteries et à la plateforme de compostage. (SERVEX)
- > Prestation de téléassistance du logiciel de gestion des stocks.
- > Contrat de maintenance de la pompe etde la chaudière de l'aire de lavage des bacs à Jouélès-Tours. (MONTANIER)
- > Contrat de maintenance du matériel de vidéoprotection des sites du service. (UGAP/ONET)
- > Contrat territorial de collecte du mobilier. (ECO MOBILIER)
- > Contrat de maintenance des portes et portails. (MET)
- > Contrat de gardiennage et intervention sur alarme du site de La Billette. (DOG PROTECTION)
- > Contrat d'entretien du groupe électrohydraulique du quai de transfert de Saint-Pierre-des-Corps. (BV FLEXIBLES)





Rapport annuel relatif à la qualité et au prix du service public d'élimination des déchets ménagers sur l'exercice 2016 de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus

Crédits photographiques : Service Environnement de Tour(s)plus, ©Léonard de Serre, ©JTS

Conception et réalisation araphique: FFII - www.efil.fr

Impression: CONNIVENCE Imprimé sur papier recyclé



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.